L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 13 août 2026 - n° 1502 - 1,70€ - LR - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic




© Magnific

Plein Soleil sur votre été !

7 pages d'idées sorties près de chez vous | *P. 11 à 17*

Thairé : deux jours de fête et de traditions à la foire aux oignons


© Archives L'Hebdo 17

Deux jours d'animations se profilent les vendredi 14 et samedi 15 août à Thairé. La foire aux oignons du Comité des fêtes revient en effet pour une 51e édition place de l'église et alentour. Au programme : marché artisanal, vide-greniers, concerts... et dégustation du fameux bulbe ! Page 11

AGGLO LA ROCHELLE p. 9


© Yannick Picard (CLP)

Réseau d'eaux usées : des travaux en vue les 18 et 19 août

AYTRÉ p. 10

Des cyanobactéries détectées aux Galiotes

LA ROCHELLE p. 27

Le football gaélique a trouvé ses adeptes

JUSTICE p. 4

Un homme condamné pour avoir menacé le maire Olivier Falorni



Tourisme : un mois de juillet en demi-teinte dans les Charentes

Malgré une fréquentation en léger recul par rapport à l'été dernier, les Charentes limitent la casse en juillet. Si les Français se sont faits plus rares, la clientèle étrangère progresse et les territoires de l'intérieur affichent une bonne dynamique.



Le littoral (-5 %) et les îles (-2,5 %) enregistrent un léger recul de fréquentation par rapport à 2025. © *Archives l'Angérien libre*

Le bilan de juillet est contrasté pour les professionnels du tourisme. Selon le dernier baromètre publié par Charentes Tourisme, les nuitées enregistrées dans les Charentes reculent de 2,5 % par rapport à juillet 2025. L'écart atteint même -10 % en comparaison avec la moyenne des trois dernières années.

Le mois a toutefois connu des fortunes diverses. Après une première semaine stable, encore marquée par la période scolaire, la fréquentation a nettement décroché lors de la deuxième semaine. « *La deuxième semaine de juillet (du 4 au 10 juillet), marquée par le début de la deuxième vague de chaleur de l'été, enregistre un recul de -10 %* », note le baromètre. Résultat : la première quinzaine affiche une baisse globale de 5 %. La seconde moitié du mois se montre plus encourageante, avec un recul limité à 2,5 %, avant une légère hausse lors de la dernière semaine de juillet.

Les deux départements connaissent des trajectoires opposées. La Charente enregistre une progression de 2,5 % de ses nuitées par rapport à juillet 2025, même si elle reste en retrait par rapport à la moyenne des trois dernières années. À l'inverse, la Charente-Maritime accuse une baisse de 5 %, plus marquée en début de mois qu'en seconde quinzaine. Cette différence se retrouve également selon les territoires. Les secteurs de l'intérieur affichent une fréquentation en hausse de 2,5 %, tandis que le littoral (-5 %) et les îles (-2,5 %) enregistrent un léger recul. Charentes Tourisme souligne néanmoins que les clientèles étrangères compensent en partie cette baisse, avec une progression de 15 % sur les îles et de 7,5 % sur le littoral.

Un impact du méga-feux en Gironde ?

Le principal point faible du mois reste la fréquentation française. Les nuitées hexagonales reculent de 7,5 % par rapport à 2025, avec une baisse de 10 % sur la première quinzaine avant un ralentissement du recul en fin de mois. Le baromètre avance également une explication à la stabilisation observée lors de la dernière semaine : « *Sur la période du 23 au 31 juillet, le nombre de nuitées en provenance de Gironde progresse de + 75 %, contre -5 % pour les nuitées hors Gironde.* » Une évolution qui pourrait être liée aux incendies ayant touché ce département voisin.

À l'inverse, la clientèle internationale confirme son dynamisme. Les nuitées étrangères progressent de 7,5 % par rapport à juillet 2025, retrouvant le niveau moyen des trois dernières années. Les cinq principaux marchés — Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Espagne — concentrent plus de 60 % des nuitées étrangères et poursuivent leur progression. En Charente, les Britanniques demeurent la première clientèle étrangère devant les Néerlandais et les Belges. En Charente-Maritime, les Allemands occupent la première place, devant les Britanniques et les Belges.

Amaury Legrand

Les pompiers de Charente-Maritime sur tous les fronts

Cet été, 374 sapeurs-pompiers de Charente-Maritime ont été engagés en renfort dans plusieurs départements. Parmi eux, 314 ont participé à la lutte contre l'important incendie de Saumos, en Gironde.



Le préfet, Michel Prosic, a rencontré les sapeurs-pompiers du premier contingent dépêchés à Saumos et au Porges - © *SDIS 17*

Les sapeurs-pompiers de Charente-Maritime ont compté parmi les premiers renforts envoyés en Gironde pour faire face à l'incendie qui s'est déclaré le 22 juillet aux alentours de Saumos. Dès le début du sinistre, trois groupements d'intervention feux de forêt du SDIS 17 ont été dépêchés sur place afin de prêter main-forte à leurs homologues girondins. Au total, 314 sapeurs-pompiers charentais-maritimes se sont relayés jusqu'au 5 août pour participer à la lutte contre cet important feu de forêt, notamment dans les secteurs de Saumos et du Porge.

Vendredi 7 août au centre de secours de La Rochelle-Villeneuve, Michel Prosic, préfet de la Charente-Maritime, Sylvie Marcilly, présidente du Conseil départemental, et Stéphane Villain, président du conseil d'administration du SDIS 17, sont allés à la rencontre des sapeurs-pompiers du premier contingent engagé en Gironde.

Ce temps d'échange a permis de revenir sur les conditions de leur intervention, mais aussi de saluer leur engagement et les actions menées auprès des populations touchées. La Gironde n'est toutefois pas le seul département à avoir bénéficié du soutien des soldats du feu de Charente-Maritime cet été. Depuis le 1er juillet, 374 sapeurs-pompiers du SDIS 17 ont été mobilisés en renfort extra-départemental. Outre les 314 engagés à Saumos, 32 ont été envoyés à Houeillès, dans le Lot-et-Garonne, et 27 à Trévillach, dans les Pyrénées-Orientales. Un sapeur-pompier a également rejoint la base aérienne de la Sécurité civile de Nîmes, dans le Gard, dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

EN BREF

POLITIQUE

LA FRANCE INSOUMISE (LFI) EN ORDRE DE MARCHE POUR LES SÉNATORIALES. Les grands électeurs de Charente-Maritime sont appelés aux urnes le 26 septembre pour désigner leurs nouveaux représentants au Palais du Luxembourg. Dans notre département, le parti de Jean-Luc Mélenchon vient d'annoncer ses cinq candidats. Il s'agit, dans l'ordre, d'Abdelouahed Tatou, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité des espaces publics à Aytré ; Lucie Geffray, conseillère municipale à Saint-Trojan-les-Bains ; Cyril Fiess, conseiller municipal à Saint-Trojan-les-Bains ; Alice Leparc, conseillère municipale à Aytré ; et Jules Lagarde, conseiller municipal à Mortagne-sur-Gironde. LFI s'est donné pour objectif de faire son entrée au Sénat.

Café et santé cardiaque : combien de tasses peut-on boire sans risque ?



La consommation de café ne doit pas excéder quatre à cinq tasses quotidiennes - © *Shutterstock*

Bonne nouvelle pour les amateurs de café : les données scientifiques les plus récentes indiquent qu'une consommation allant jusqu'à 400 mg de caféine par jour (soit environ trois à cinq tasses de café) est généralement sans danger pour la majorité des adultes. Mieux encore, cette consommation modérée pourrait être liée à un risque plus faible de certaines maladies cardiovasculaires, comme l'insuffisance cardiaque, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou encore les maladies coronariennes (les maladies qui se déclenchent lorsque l'approvisionnement en sang du muscle cardiaque est interrompu ou limité). Ces effets bénéfiques pourraient s'expliquer en partie par les composés antioxydants et anti-inflammatoires naturellement présents dans le café.

Si le café peut avoir des effets positifs, tout dépend de la dose. Au-delà de quatre à cinq tasses par jour, les bénéfices semblent diminuer, et certains risques peuvent apparaître, notamment une augmentation de la pression artérielle ou des troubles du rythme cardiaque.

Les boissons énergisantes, en particulier, posent un problème. Très concentrées en caféine, « *elles contiennent souvent d'autres ingrédients ajoutés susceptibles d'accroître l'absorption de la caféine, d'accélérer ses effets sur l'organisme, d'augmenter la pression artérielle et d'accroître le risque de maladies cardiovasculaires* », note l'Association américaine de cardiologie.

En conclusion, les auteurs rappellent que cette observation n'a rien d'universelle. La caféine n'agit pas de la même manière chez tout le monde. Âge, génétique, état de santé ou encore prise de médicaments influencent la façon dont elle est métabolisée. Certaines personnes peuvent ressentir des palpitations, de l'anxiété ou des troubles du sommeil, même à faible dose.

destinationsanté
Agence de presse



Christophe Béranger. « Montrer que l'art n'est pas réservé à une élite »

CULTURE. Difficultés de création en zone rurale, rôle d'élu à Muron et réaction à l'annonce de baisse de budget des compagnies, le chorégraphe et danseur a répondu à nos questions. Sans faire d'entrechats.

Natif de La Rochelle, Christophe Béranger a posé ses valises à Muron où il retape, avec son compagnon Jonathan Pranlas-Descours, un domaine afin d'y accueillir des résidences d'artistes. Chorégraphe et danseur reconnu de 52 ans, l'élu souhaite apporter un nouvel élan à la création artistique en zone rurale.



Lors du dernier festival Soeurs Jumelles, le chorégraphe a transformé la place Colbert à Rochefort en studio de danse géant. Intitulé Tous à la barre, l'événement avait réuni environ 150 danseurs - © *Lucie Gagneux*

Comment la danse est-elle arrivée dans votre vie ?

Le service public m'a sorti de mon contexte social. J'ai grandi en HLM à La Rochelle dans une famille modeste avec une sœur et un frère aînés. Mes parents venaient plutôt du milieu rural. Maman ne travaillait pas et papa était un ancien militaire qui a fait l'Algérie et l'Indochine. À l'école, on allait voir des spectacles au théâtre qui n'était pas encore La Coursive. J'avais eu un petit choc. Mes parents avaient décidé de me mettre au piano. À l'époque, pour aller au cours de solfège, je traversai le couloir des grands studios de danse. Quand je passais, c'était à l'heure d'un cours de garçons. Dans l'imaginaire collectif, la danse classique ce n'était pas pour eux. J'ai dit à mes parents que je voulais essayer. J'ai eu l'immense chance qu'ils me disent oui.

Comment se sont passés vos premiers pas de danseur ?

J'ai pris mes premiers cours de danse, à l'âge de 7 ans, au Conservatoire de La Rochelle. J'étais petit, gros, raide mais j'ai éprouvé énormément de bonheur. J'étais un petit garçon extrêmement timide, renfermé, avec très peu d'amis. La danse m'a fait un bien fou. J'attendais la cloche de fin de journée pour que mes parents m'emmènent. La seule condition était que je passe mon bac et que j'accepte de continuer les cours de piano.

Quel est votre parcours ? Qu'est-ce qui vous a donné envie d'en faire votre métier ?

J'ai continué pendant dix ans et bouffé des heures de danse. À 8-9 ans, j'ai dit à mes parents que je voulais en faire mon métier sans savoir du tout comment ça marchait. J'ai toujours eu un petit côté Forrest Gump, très travailleur. La passion c'est une chose mais il faut bosser. À 18 ans, j'ai passé un bac D (sciences économiques et sociales) au lycée privé Fénelon pour être sûrs que je sois vraiment encadré. Je me donnais corps et âme à la danse. J'étais dans un contexte facilitant mais il a toujours fallu que j'explique à ma famille que je dansais. Je continue à me battre 35 ans après.

BIO EXPRESS

- **1973.** Naissance le 26 septembre.
- **1992.** Entre au Ballet national de Nancy et de Lorraine
- **2003.** Insignes de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres
- **2011.** Fonde la compagnie Sine Qua Non Art avec Jonathan Pranlas-Descours
- **2026.** Élu conseiller délégué à Muron

> *« La Rochelle, une petite fille gâtée »*

Après le Conservatoire, vous avez intégré une prestigieuse compagnie…

À 18 ans, en 1992, je suis entré au Ballet national de Nancy et de Lorraine. Il est devenu, en 2000, le Centre national chorégraphique Ballet de Lorraine. Il y en a dix-neuf en France et seulement trois ou quatre avec des ballets, c'est-à-dire des compagnies permanentes. Après l'Opéra national de Paris, c'était la deuxième en France avec environ 45 danseurs. On a fait le tour du monde.

En quoi était-ce un changement par rapport au Conservatoire ?

Je ne maîtrisais pas l'univers du ballet classique. Au Conservatoire, on était élevé à la sauce Maurice Béjart. Je me suis confronté au grand répertoire classique. Le directeur de l'époque m'a dit : « Je vous ai engagé car on m'oblige à faire des chorégraphies contemporaines. » Très vite, j'ai commencé à travailler avec Angelin Preljocaj et Odile Duboc, de grands noms de la danse contemporaine. Je suis resté 22 ans danseur là-bas. J'ai gravi les échelons, suis devenu soliste principal en 2000 puis assistant artistique. J'ai travaillé avec 60 à 80 chorégraphes.

Vous vous définissez comme un « chorégraphe de la matière », c'est-à-dire ?

En 2011, mon compagnon Jonathan Pranlas-Descourt et moi avons décidé de créer notre compagnie. Notre première pièce était avec 150 kilogrammes de cire. On faisait fondre de la paraffine pure. Cela faisait une pellicule malléable comme de la pâte à modeler. On avait tout un répertoire de création de statues vivantes. À moment où la cire se solidifiait, on la déchirait. Pour nous, le corps est une matière qui se façonne.

En 2003, vous avez reçu les insignes de Chevalier de l'Ordre des Arts et Lettres…

C'était à la demande de Didier Deschamps mais pas le footballeur (rires), après avoir travaillé deux ans avec moi. Il était devenu directeur du Ballet de Lorraine en 2001. À 29 ans, j'étais le plus jeune de France à l'avoir. Je suis un défenseur de « LA » danse. Je me suis énormément investi dans l'éducation artistique : de la crèche à l'université, auprès des publics dits empêchés (handicapés, Ehpad, centres Alzheimer, prisons). Ce qui rend la danse inaccessible c'est le blabla que nous, artistes, mettons autour. […] Montrer que l'art n'est pas réservé à une élite sera mon combat à Muron. La danse peut toucher les cœurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Muron ?

Pour retrouver de la démocratie en danse, il faut prendre le risque de s'installer dans un milieu rural. Il ne faut pas juste venir, faire son spectacle et repartir. […] La Rochelle est une petite fille gâtée, pourrie, qui a tout. Pour une ville moyenne, elle a tout les labels, les grands festivals. L'artiste indépendant y est en souffrance. La politique culturelle sous Jean-François Fountaine (maire de 2014 à 2026, N.D.L.R.) a été plutôt pauvre en direction des artistes indépendants. […] Nous gardons la compagnie là-bas mais montons une association ici pour défendre des résidences d'artistes et travailler sur le tissu muronnais. J'ai eu un rendez-vous avec Éric Normand (vice-président, chargé de la politique culturelle, N.D.L.R.). Nous allons essayer d'impliquer un maximum de communes de la Caro en créant des micro-résidences d'artistes pour faire voyager les publics et nouer du lien entre ruralité et littoral. […] Il faut associer les habitants à la création.

Vous êtes conseiller délégué (culture, sport, fêtes et cérémonies). Comment voyez-vous ce rôle ?

Notre ambition est de faire revenir des spectacles. Nous allons aussi travailler sur des thèmes précis qui concernent Muron. Historiquement, c'est un bassin extraordinaire. Il y a des tombes mérovingiennes. Or, c'est devenu l'enclave de l'Aunis sud. L'idée est de lui redonner ses lettres de noblesse. […] Je prends du temps pour rencontrer les gens. J'ai décidé d'être un élu qui écoute. L'entre-soi qui gagne notre milieu culturel, a gagné, depuis longtemps, la classe politique.

> *« Chaque semaine, des compagnies disparaissent »*

Vous venez de publier sur Internet un message contre les coupes budgétaires. Est-ce un coup de gueule ?

Oui. Je voyais ce qui s'est passé à Avignon. J'en suis à 25.000 vues sur Instagram et j'ai reçu des centaines de messages d'artistes. Les gens qui dirigent les salles n'ont toujours pas compris que bientôt, sans les artistes, ce seront des coquilles vides. Chaque semaine, je vois des compagnies qui disparaissent. […] La mienne faisait 80 dates en France il y a 4 ans. Cette année, on en a fait quatre !

La Coursive et la Coupe d'Or ont lancé des appels aux dons. Qu'en pensez-vous ?

C'est honteux. Les gens payent leur abonnement. Les impôts financent et, en plus, ils viennent quémander. Ne pas programmer la Comédie Française permettrait de financer cinq structures locales. Le public qui fréquente ces lieux peut se payer un billet de train. […] Ce sont des choix. On le vit depuis 5-6 ans mais eux découvrent la situation. Nous sommes en train d'être éradiqués. Je suis en colère. De l'argent public, il y en a. C'est la même chose que dans les hôpitaux et l'éducation.

Propos recueillis par Damien Carboni

MAIN COURANTE

ANNEPONT

■ **FEU DE CHAMP.** Vendredi 7 août vers 14h, 25 sapeurs-pompiers ont été engagés au lieu-dit La Ratterie pour un feu de champ. Les flammes s'étaient propagées à un sous-bois. Les six camions « feux de forêt » engagés ont permis de venir à bout du sinistre. Quatorze hectares de chaume et de sous-bois ont été détruits. Une enquête a été ouverte.

PÉRIGNY

■ **CYCLISTES BLESSÉS.** Vendredi 7 août vers 16h30, une conductrice a percuté trois cyclistes avenue Louise-Pinchon. Dans le choc, les trois cyclistes ont été blessées : une femme de 29 ans blessée aux jambes a été transportée vers le centre hospitalier de La Rochelle en urgence absolue. Les deux autres cyclistes, âgées de 29 et 30 ans, ont été légèrement blessées et conduites à l'hôpital. Choquée, la conductrice de 30 ans a elle aussi été transportée à l'hôpital. La police a procédé aux constatations.

MARANS

■ **PERCUTÉE PAR UN TRAIN.** Samedi 8 août vers 13h, à proximité d'un passage à niveau situé près de l'ancien magasin Intermarché, avenue du Général de Gaulle, une septuagénaire marchait au bord de la voie ferrée lorsqu'elle a été percutée par un train. Relevée dans un état critique, la femme a été médicalisée par le personnel du Samu. La circulation ferroviaire a été perturbée. La mairie de Marans a distribué des bouteilles d'eau aux passagers du TER. De nombreux trains ont été retardés en gare de La Rochelle. La gendarmerie mène une enquête pour déterminer s'il s'agit d'un accident ou d'un geste désespéré.

L'HOUMEAU

■ **UN VÉHICULE CHUTE DE TROIS MÈTRES.** Dimanche 9 août vers 13h, un SUV a fait une fausse manœuvre sur la digue puis a chuté de trois mètres. Le véhicule s'est immobilisé sur les galets, à un mètre de l'eau. Des panneaux interdisent pourtant l'accès au site en voiture. Le conducteur de 76 ans et sa passagère de 72 ans ont été légèrement blessés. Ils ont été évacués vers l'hôpital de La Rochelle. La gendarmerie a procédé aux constatations. Le véhicule a été enlevé par un dépanneur avant la pleine mer.

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON

■ **UN CYCLISTE BLESSÉ.** Mardi 11 août vers 9h40, un cycliste a fait une chute sur le pont de l'île d'Oléron. Sept pompiers ainsi qu'une unité du SMUR se sont déplacés sur les lieux. Le cycliste, âgé de 19 ans, a été légèrement blessé. Il a été évacué au centre hospitalier de Rochefort. La circulation a été bloquée le temps de l'intervention des secours. La gendarmerie a procédé aux constatations.

De la prison ferme pour avoir menacé le maire de La Rochelle



En 14 années de mandats électoraux, Olivier Falorni n'avait jamais déposé plainte - © *Archives L'Hebdo 17*

Le sans domicile fixe qui avait menacé de mort Olivier Falorni a été jugé en comparution immédiate, mardi 11 août, au tribunal judiciaire de La Rochelle.

Le jeune homme âgé de 29 ans avait été présenté une première fois à la justice le 10 juin dernier. Un délai de droit lui avait été accordé afin de préparer sa défense. La justice lui reproche d'avoir menacé de mort le maire de La Rochelle, le 1er juin dernier, mais également des faits plus anciens de vol et de menace de mort qui ont été rattachés à la procédure.

Le 1er juin, Olivier Falorni se rend à la mairie accompagné d'une de ses adjointes et d'un de ses collaborateurs. Rue de la Ferté, l'édile est apostrophé à plusieurs reprises par un SDF : « *Le maire est un connard.* » Olivier Falorni s'arrête. Le SDF s'approche de lui. L'élu est alors menacé de mort à deux reprises : « *Je vais te crever sale con.* » Le maire fait alors demi-tour et poursuit sa route. Le prévenu décide de le suivre. L'adjointe de l'édile et son collaborateur éloignent le prévenu.

> *« Il veut chasser les SDF de La Rochelle »*

Ce dernier continue ses invectives : « *Il veut chasser les SDF de La Rochelle. Il mérite une branlée.* » Lors de son audition par les policiers, l'adjointe d'Olivier Falorni avait expliqué au sujet du SDF : « *On sentait quelqu'un qui voulait en découdre.* » Celui-ci sera interpellé quelques jours plus tard, identifié sur un tapissage photographique grâce à un tatouage qu'il porte sur le visage.

Le prévenu, dont le casier judiciaire comporte six mentions, notamment pour des faits de menaces, a reconnu les faits en garde à vue. Mais dans le box ce mardi 11 août, il n'est guère loquace : « *C'était le lendemain de mon anniversaire. D'habitude, je ne bois pas d'alcool. Mais là, j'étais encore alcoolisé de la veille. J'ai vrillé. Le maire de La Rochelle, je ne le connaissais même pas. C'est un ami qui était avec moi qui m'a dit que c'était le maire.* » Lors de son défèrement devant le procureur de la République, celui-ci a mis à exécution deux peines de six mois de prison chacune. Le jeune homme est libérable en juin 2027.

Le ministère public n'est pas rassuré : « *Tous les voyants de la récidive sont au vert. Il faut mettre un stop carcéral.* » Une peine de 18 mois de prison dont six mois sous sursis probatoire est requise. La défense plaide sur la personnalité de son client. Le tribunal a suivi le ministère public avec un maintien en détention.

Yannick Picard (CLP)

La Rochelle : Rien ne l'arrête, même sous bracelet électronique



Le tribunal a condamné le prévenu à deux ans de prison ferme - © *Archives L'Hebdo 17*

Un Rochelais a été jugé en comparution immédiate le mardi 4 août par le tribunal judiciaire de La Rochelle. Le jeune homme de 25 ans est loin d'être un inconnu pour la justice. Son casier judiciaire comporte déjà 14 mentions. Il a notamment été condamné pour des vols et des affaires de trafic de stupéfiants. Sa première incarcération remonte à 2019. Il a plusieurs fois connu la prison.

À la mi-mai, le Rochelais avait obtenu une mesure de libération sous bracelet électronique. Ce qui ne l'a pas empêché de retomber dans ses travers. Une nouvelle enquête avait été ouverte à son encontre. Lors d'une perquisition à son domicile, les forces de l'ordre ont découvert un kilo de résine de cannabis, 23 grammes de cocaïne et la somme de 14.710 euros en liquide. Du box des prévenus, le jeune homme endosse le costume de mule : « *J'ai gardé tout ça pour une connaissance et mon oncle, mais certainement pas pour me faire de l'argent.* » « *Une petite main qui a été exploitée* », plaide son avocat. Une version qui ne sonne pas vraiment bien aux oreilles du tribunal. Surtout au regard des multiples condamnations du Rochelais. Celui-ci a écopé de deux années de prison ferme. Le tribunal a également révoqué quatre mois de sursis probatoire que le prévenu avait au-dessus de la tête. Retour donc à la case prison pour le jeune homme.

Pris en chasse, il fonce avec son véhicule sur les policiers

Un Niortais avait une interdiction de paraître en Charente-Maritime. Il ne l'a pas respectée.

Âgé de 25 ans, le prévenu de ce mardi 4 août a été jugé en comparution immédiate par le tribunal judiciaire de La Rochelle. Il réside à Niort (Deux-Sèvres). Son casier judiciaire comporte six mentions, dont une prononcée par cette même juridiction pour avoir commis des violences conjugales en 2023. Celle-ci lui avait valu trois années de prison ferme. Le Niortais était sorti de détention en janvier 2026 avec des interdictions, notamment celle de ne pas paraître en Charente-Maritime.

Ce qu'il n'a pas respecté et lui vaut la comparution de ce mardi 4 août. Le prévenu a violé l'interdiction qui lui avait été notifiée, mais a surtout commis des faits beaucoup plus graves. Le 13 juin dernier vers une heure du matin, il circule à vive allure à La Rochelle en compagnie d'une autre personne au volant d'une Volkswagen Polo. Le véhicule est pris en chasse par une patrouille de police dans le quartier de Saint-Éloi. Le prévenu n'a qu'une idée : ne pas retomber dans les griffes des policiers.

> *« Il a exposé les policiers à un risque de mort »*

Il tente le tout pour le tout. Après plusieurs kilomètres de course-poursuite, le conducteur se retrouve bloqué par des travaux. Il enclenche alors sa marche arrière, tombe à moitié dans un fossé. Ce qui ne l'arrêtera pas vraiment. Il repart en effet en marche avant et se met à foncer vers les policiers. Il percute alors une portière du véhicule des fonctionnaires de police et manque de renverser l'un d'eux, qui tentait de l'interpeller. Il parvient néanmoins à prendre la fuite. Le jeune homme sera interpellé à son domicile quelques jours plus tard. « *Être interpellé pour votre présence en Charente-Maritime, c'est une chose. Mais pour un refus d'obtempérer, c'en est une autre* », insiste le président du tribunal Paul Roubeix.

Le ministère public ne mâche pas ses mots : « *Le comportement du prévenu est extrêmement préoccupant. Il a exposé les policiers à un risque de mort. Plus on enfreint la loi, et plus elle doit s'appliquer avec sévérité.* » Une peine de 30 mois de prison ferme est requise à l'encontre du chauffard. Ce dernier a écopé de 18 mois de prison ferme. Le tribunal a constaté l'annulation de son permis de conduire. Le Niortais devra également indemniser chacun des deux fonctionnaires de police à hauteur de 800 euros.

Yannick Picard (CLP)



Jean-Marie, céréalier de 63 ans dans le secteur de Surgères, est l'un des 14 agriculteurs cherchant l'âme sœur dans cette 21e saison de *L'Amour est dans le pré* - © Cécile Rogue / M6 - Instagram @rogplanet

Jean-Marie, alias « Ferrayou », cœur à prendre dans *L'Amour est dans le pré*

La célèbre émission diffusée sur M6 reprend du service lundi 17 août. L'Aunisien Jean-Marie, céréalier de 63 ans, a tout pour devenir la vedette de cette 21e saison.

AUNIS SUD

Il pourrait bien devenir l'un des visages de cette 21e saison de *L'Amour est dans le pré*. Lorsque M6 a dévoilé, en début d'année, les portraits des nouveaux agriculteurs célibataires, Jean-Marie n'est pas vraiment passé inaperçu. À 63 ans, ce céréalier de Charente-Maritime, surnommé « Ferrayou », a affiché devant les caméras un tempérament jovial, une énergie communicative et un goût certain pour les rencontres...

Un profil haut en couleur qui pourrait réserver quelques séquences mémorables au fil de la saison. Mais derrière le personnage volontiers fêtard apparaît aussi un agriculteur profondément attaché à sa terre et qui espère désormais trouver celle avec laquelle poursuivre sa route.

La terre, une affaire de famille

Jean-Marie a grandi dans le monde agricole. À seulement 23 ans, il reprend la ferme familiale avec son frère. Son fils Landry les rejoint ensuite avant de reprendre, très récemment, l'exploitation. Jean-Marie n'en est donc aujourd'hui plus le responsable. Pas question pour autant de raccrocher. Quitter les champs lui est tout simplement impossible : il continue à travailler comme ouvrier agricole. M6 le présente d'ailleurs comme un homme qui n'a jamais vraiment eu l'impression de travailler tant son métier et la terre occupent une place importante dans sa vie.

La famille tient une place tout aussi centrale. Jean-Marie est notamment très proche de sa mère, Colette, 94 ans, qu'il voit quotidiennement. Un environnement familial que la production décrit comme soudé et marqué par « *l'amour, l'humour et la joie* ». Côté cœur, le parcours a été plus mouvementé. Divorcé depuis 2006, Jean-Marie ne cache pas avoir été un séducteur. Il reconnaît aussi avoir parfois fait les mauvais choix. À 63 ans, l'objectif est donc différent : rencontrer « *la bonne* » et construire une relation durable. Pour y parvenir, l'Aunisien a décidé de faire confiance à Karine Le Marchand et au dispositif de l'émission.



Jean-Marie en compagnie d'une certaine Claudia lors du speed dating... La reverra-t-on à la ferme ? © Cécile Rogue / M6 - Instagram @rogplanet

Des passions inattendues...

Son portrait laisse surtout entrevoir un candidat qui devrait apporter une bonne dose de fantaisie à cette nouvelle saison. Jean-Marie est décrit comme sociable et fêtard et supporte difficilement la solitude. Chez lui, les amis sont régulièrement de passage et les soirées peuvent se terminer au son de son accordéon. Le personnage possède aussi quelques passions inattendues. Grand amateur de *La Petite Maison dans la prairie*, il aime voyager, pêcher en mer et chasser. Un mélange qui conduit la production à le décrire comme un homme débordant « *d'énergie et de fantaisie* ». Pour la suite, son souhait est plus simple : rencontrer une femme douce et joyeuse, mais également capable de suivre le rythme de « Ferrayou ».

Au vu de ce premier portrait, Jean-Marie dispose en tout cas de plusieurs ingrédients qui ont souvent fait les candidats marquants de *L'Amour est dans le pré* : une personnalité immédiatement identifiable, de la spontanéité, une famille très présente et un quotidien où les copains ne sont jamais très loin. Reste désormais à découvrir si les rencontres amoureuses seront au rendez-vous.

4 millions de téléspectateurs en moyenne

Vingt ans après ses débuts, *L'Amour est dans le pré* demeure l'un des programmes emblématiques de M6. Selon les chiffres communiqués par la chaîne, la saison 20 a rassemblé en moyenne 4 millions de téléspectateurs. M6 revendique également 28 % de part d'audience auprès des moins de 50 ans, 35 % auprès des 15-34 ans et 20 % sur l'ensemble du public âgé de quatre ans et plus.

La saison 21 sera proposée tous les lundis à 21h10 à partir du 17 août sur M6. Et en Charente-Maritime, les regards devraient forcément se tourner vers « Ferrayou », avec un espoir : que cette fois, il trouve « *la bonne* ».

Amaury Legrand

EN BREF

AUNIS SUD

■ **MOUSTIQUE TIGRE.** L'activité du moustique tigre est en augmentation sur le territoire. Pour éviter sa prolifération et prévenir des maladies dangereuses (dengue, chikungunya ou virus Zika), il convient d'adopter certains gestes : videz les soucoupes de pots de fleurs ; couvrez les récupérateurs d'eau ; rangez les objets pouvant retenir l'eau de pluie (seaux, arrosoirs, jouets, etc.).

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **ENQUÊTE PUBLIQUE.** La commune organise jusqu'au 31 août une enquête publique consacrée à la révision de son zonage d'assainissement. Le dossier est consultable en mairie. Désigné commissaire-enquêteur, Alain Morisset assurera deux permanences : mardi 18 août de 14h à 16h et mercredi 26 août de 9h à 11h. Les habitants peuvent déposer leurs observations sur le registre en maire, les transmettre par courrier ou par courriel à contact@mairie-aigrefeuille.fr

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **DON DE SANG.** Une collecte est organisée par l'EFS mardi 18 août de 16h à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **RECRUTEMENT D'ANIMATEURS.** Le centre socio-culturel recrute des animateurs et animatrices pour la rentrée 2026. Conditions : Intervention les mercredis (10 heures d'animation + 1 heure de préparation), titulaires du Bafa ou d'un équivalent. Les candidatures sont à adresser par mail à : enfance1.paysmauzeen@csc79.org

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **ERRATUM.** Dans notre édition du 16 juillet, nous avons publié un article intitulé *« Neuf jeunes anglophobes ont été accueillis à Saint-Pierre-la-Noue »*. Il fallait bien entendu lire *« Neuf jeunes anglophones... »* Toutes nos excuses à ces jeunes gens et à nos lecteurs pour cette regrettable coquille.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

La 22e édition de Sérénade enchante plus de 2.000 festivaliers dans le cadre verdoyant du parc du Château

SURGÈRES

Du jeudi 6 au samedi 8 août, le public, composé de fidèles comme de nouveaux venus, n'a pas boudé son plaisir en venant profiter des concerts proposés par le festival, organisé par Musicart Diffusion.

La 22e édition du festival Sérénade a rencontré un véritable succès, tant par la qualité des morceaux interprétés par les talentueux musiciens que par l'affluence du public, venu de Charente-Maritime, mais aussi des Deux-Sèvres et de Vendée. « *Je dirais que durant les trois jours du festival, nous avons dû voir entre 2.300 et 2.400 spectateurs dont les élus de la nouvelle municipalité* », se félicite Pierre Lénert, directeur artistique et alto solo de l'Opéra de Paris.

Si les fidèles sont toujours présents, un nouveau public est également venu à la rencontre des musiciens, et notamment « *des adolescents* », précise Cécile Leblonc, alto et codirectrice du festival. « *J'ai ressenti un soutien incroyable du public. Il y avait également beaucoup de personnes de Surgères* », se réjouit Pierre Lénert, et pour les musiciens « *c'est un bonheur de venir à Surgères* ».

Odette Huet (CLP)









Les musiciens ont joué du répertoire classique, mais pas que : le vendredi après-midi, le public a pu entendre « L'Hymne à l'amour » d'Édith Piaf, joué par Cécile Leblond et Pierre Lénert, mais également la musique du « Grand blond avec une chaussure noire » - *© Odette Huet (CLP)*

Pratique du vélo sur le territoire : VélOnis Sud veut changer de braquet

AUNIS SUD

Créé début juillet, le comité citoyen VélOnis Sud veut réunir habitants et usagers pour favoriser une pratique du vélo plus simple, sûre et accessible.

Début juillet, une première réunion publique a donné le coup d'envoi de VélOnis Sud, un comité citoyen consacré à la pratique du vélo sur le territoire d'Aunis Sud. Cette rencontre a rassemblé des personnes aux profils et aux pratiques variés, invitées à réfléchir ensemble à la place du vélo dans les déplacements du quotidien.

À travers plusieurs ateliers participatifs, le groupe a commencé à définir les objectifs et le fonctionnement du comité. Les échanges ont notamment permis de faire remonter des difficultés liées à la signalisation et à la sécurité. Ils ont aussi mis en évidence des usages et des attentes parfois très différents entre cyclistes réguliers, occasionnels et personnes utilisant peu ou pas le vélo.



Le comité s'est réuni pour la première fois au mois de juillet dernier à Surgères - *© CDC Aunis Sud*

Des actions concrètes sur le terrain

Parmi les priorités retenues figurent la volonté de faciliter la pratique quotidienne du vélo, de faire remonter les problèmes rencontrés sur le terrain, d'améliorer la signalétique, notamment les panneaux M12 (cédez-le-passage cycliste, N.D.L.R.), mais aussi de mobiliser les élus et de proposer des actions de formation. Pour rester au plus près des besoins des habitants, le comité envisage des reconnaissances d'itinéraires ainsi que des initiatives ponctuelles, comme l'organisation d'une "Vélorution". Une réunion par trimestre est également envisagée.

Le collectif souhaite être ouvert au plus grand nombre, cyclistes ou non. Dix principes de fonctionnement ont ainsi été établis, parmi lesquels l'écoute des avis divergents, l'absence de jugement, des échanges constructifs et basés sur des données concrètes, mais aussi la volonté d'être force de proposition et de partager les informations issues des discussions.

VélOnis Sud entend également profiter des événements cyclistes existants pour aller à la rencontre du public et faire connaître la démarche. Prochains rendez-vous les 12 et 13 septembre à Saint-Mard, à l'occasion de la première Bourse aux vélos du territoire d'Aunis Sud, puis le 13 septembre pour une nouvelle édition de Cycle & Sound.

Pour rejoindre le comité citoyen VélOnis Sud, inscription sur aunis-sud.fr









La municipalité a voté une subvention de 500 euros afin de soutenir les actions du Collectif de défense de Tonnay-Charente - © *Archives L'Hebdo 17*

Pollution industrielle : Timac Agro a 6 mois pour élaborer un plan de gestion à la cité de la Coudre

L'analyse d'une moitié de parcelles des riverains pointe la responsabilité de l'exploitant de l'usine de fabrication d'engrais. Le maire et le comité de défense réagissent.

TONNAY-CHARENTE

Comme indiqué dans notre édition du jeudi 6 août, Michel Prosic, préfet de Charente-Maritime, a pris un arrêté préfectoral complémentaire le 28 juillet. Le représentant de l'État demande à la société Timac Agro de lui remettre, dans un délai de six mois, un plan de gestion en vue de définir les mesures de correction au quartier de la Coudre construit dans les années 80. Une décision prise suite à l'interprétation de l'état des milieux (IEM) qui est désormais finalisée. Celle-ci conclut que certaines parcelles sont incompatibles avec les usages résidentiels actuellement constatés.

La moitié des 92 parcelles touchées par la pollution

Les investigations, réalisées avec l'accord des riverains volontaires, ont porté sur 92 parcelles du lotissement (87 privées et 5 publiques). Les résultats, attendus depuis plusieurs années, mettent en évidence que près de la moitié présente un état des sols incompatible avec les usages résidentiels et l'autoproduction alimentaire. Elle s'explique par la présence de métaux lourds (plomb, cadmium, zinc et arsenic) à des niveaux présentant des risques sanitaires. En revanche, s'agissant des eaux souterraines, les puits privés analysés n'ont révélé aucune pollution.

> *“On a les résultats que l'on craignait”*

Les occupants des parcelles concernées sont donc invités à adopter des mesures de précaution : pas de cultures potagères ni d'élevage de volailles en pleine terre, maintenir un couvert végétal pour limiter l'envol des poussières et se laver systématiquement les mains après tout contact avec le sol. Des recommandations répertoriées dans un communiqué de presse envoyé le 3 août. Les résultats détaillés des parcelles, eux, font actuellement l'objet d'une communication auprès des habitants. « *C'est la sidération. On a les résultats que l'on craignait*, confiait, le 10 août, le maire Rémi Justinien. *Mes pensées sont allées vers les personnes aux parcelles concernées. Ce sont des propos très durs à lire. Il y a une petite lueur d'espoir avec la demande par le préfet de l'élaboration, dans les six mois, d'un plan de gestion. Cela veut dire que l'État prend très au sérieux ces résultats.* »

Un sentiment partagé par Sophie Senneton, co-présidente avec Bruno Chauvineau, du Collectif de défense de Tonnay-Charente (CDDTC). Créé il y a trois ans, ses intérêts sont défendus par le cabinet parisien Huglot-Lepage. Habitante de la cité de la Coudre, Sophie Senneton regrettait néanmoins que seules 92 parcelles aient été testées sur quelque 200 habitations. Cependant, le communiqué du préfet stipule bien que chaque parcelle non analysée à l'avenir « *sera considérée, par mesure de précaution, comme incompatible avec son usage.* » Les conditions des analyses des parcelles touchées par la pollution ont de quoi inquiéter. « *Les tests ont été réalisés sur un grattage de la terre à 5 cm de la surface* », indique celle qui plaide pour une dépollution totale mais qui redoute aussi l'expropriation *in fine* par l'État en cas de coût trop important.

Une demande de mise en conformité à laquelle Timac Agro France a d'ailleurs répondu de façon laconique (lire encadré). « *Dans les six mois, il faut que l'entreprise dise comment elle va faire pour que les habitations redeviennent propres à l'habitation et à l'autoproduction alimentaire* », soulignait le maire. Le dossier est pourtant loin d'être réglé. Timac Agro n'ayant, selon elle, « *jamais été propriétaire ou exploitant des parcelles adjacentes au site* ». Elle se considère, selon le CDDTC, comme « *responsable à hauteur de 5 % de la pollution* ». À partir de 1915, les parcelles appartenaient à la Compagnie Royale Asturienne des Mines, une usine d'armement propriété de Saint-Gobain.

« *Il faut trouver une solution pour la quarantaine de parcelles concernées par la pollution des sols* », glissait Rémi Justinien. Notamment pour les cinq appartenant à la commune. « *Nous verrons ce que prévoit l'entreprise. Une excavation des terres polluées, a minima, serait une bonne chose. La difficulté demeurera chez les habitants qui ont des cabanes de jardin et des piscines. Mais nous n'en sommes pas là.* » D'autant que toutes les parcelles analysées ne sont pas concernées par ces résultats. « *Certaines ne sont pas polluées. C'est une cité divisée, cela m'inquiète. J'espère que ceux qui ne sont pas concernés continueront d'aider ceux qui le sont* », glissait le maire. Quid du rôle joué par l'Agglo « *qui a toujours botté en touche* » jusque-là ?

Damien Carboni

Vide-grenier du CDDTC, dimanche 30 août, de 8h à 18h, rue Jean-Paul Sartre. Inscriptions : collectif.tonnay@gmail.com ou 06.40.05.71.54

Timac Agro « *examine les suites à donner* »

Contactée par notre rédaction, Timac Agro France a réagi, par mail : « *Timac Agro a pris acte de l'arrêté préfectoral relatif au suivi environnemental du lotissement de la Cité de la Coudre à Tonnay-Charente. L'entreprise examine les suites à réserver à cet arrêté dans le respect des voies de droit. L'entreprise a pleinement coopéré avec les autorités administratives tout au long des investigations environnementales et contribué à leur réalisation afin d'améliorer la connaissance de la situation. Nous demeurons attentifs aux préoccupations exprimées par les riverains.* »

EN BREF

ROCHEFORT

■ **CANICULE.** Le CCAS tient à jour un registre des personnes âgées ou en situation de handicap, vulnérables, isolées. L'inscription s'effectue par l'intéressé(e), son représentant légal ou la tierce personne de confiance auprès du CCAS ou en ligne : mes-demarches.agglo-rochefortocean.fr/ (Rochefort & moi). Les données sont confidentielles. Contact : 05.46.82.35.00. ou ccas@ville-rochefort.fr

■ **DON DE SANG.** Une collecte est proposée par l'établissement Français du Sang mercredi 19 août de 15h à 19h au forum des Marais, 2 quai aux Vivres. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **VOIRIE.** Après six semaines de travaux, le rond-point « cacahouète » du quartier Libération est rendu à la circulation vendredi 14 août.

■ **FOURNITURES SCOLAIRES.** L'association Circul'R poursuit sa vente solidaire de fournitures scolaires, mardi 18 août de 14h à 17h. Elle est ouverte à tous. Adresse : 41 Avenue Thomas Wilson (près de la gare SNCF).

FOURAS-LES-BAINS

■ **NOCTURNE DES COMMERÇANTS.** Mercredi 19 août en fin d'après-midi, rue de la Halle, sur le thème *Comédie Music'Halle*.

SAINT-AGNANT

■ **AGENCE POSTALE.** Fermeture exceptionnelle du lundi 17 au samedi 29 août. Colis et courriers seront à disposition au bureau de Poste d'Échillais.

PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT

■ **SAPEURS-POMPIERS.** Journée portes ouvertes samedi 22 août de 10h à 18h, au profit de l'Œuvre des Pupilles. Découverte de la caserne, démonstrations, présentation des véhicules, gestes qui sauvent, parcours sportif, structure gonflable, baptêmes en Harley Davidson et 4 CH, balade à poney, vide-greniers, repas entrecôte (adulte 20 €, enfant 10 € sur réservation au 06.78.50.27.16), concert du groupe HTM (rock blues) à 20h. Entrée gratuite.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Werzalit est sorti de la procédure de redressement judiciaire

ROCHEFORT

Le 4 août dernier, le délibéré officiel du tribunal de commerce de La Rochelle a confirmé la décision entrevue début juillet.



Philippe Rives, délégué suppléant (CGT) et Clément Aubrée, directeur général de Werzalit - © *Archives L'Hebdo 17*

La trentaine de salariés et les dirigeants du dernier fabricant en Europe de plateaux de table en stratifié moulé pour cafés, hôtels et restaurants (CHR) peuvent, depuis le 4 août, pousser un grand « ouf » de soulagement. « *Le délibéré officiel du tribunal confirme l'audience de juillet. Nous sortons bien de la procédure de redressement judiciaire,* se réjouit Clément Aubrée, directeur général de l'entreprise rochefortaise. *Le plan de continuation a été validé.* » Une bonne nouvelle après dix-huit mois d'incertitude sous tutelle de l'administrateur judiciaire. « *Elle vient valider tout le travail des équipes,* ajoute Clément Aubrée. *C'est une étape même si ce n'est pas la fin des difficultés. Cela va nous permettre de travailler sur la suite plus sereinement.* »

5 millions d'euros à rembourser sur dix ans

Et maintenant ? Si l'entreprise retrouve une liberté certaine, elle va néanmoins devoir se conformer au plan de remboursement prévu avec les résultats dégagés. À savoir, 5 millions d'euros - dont 1,5 million de dette gelée par l'actionnaire en Autriche - sur une période de dix ans. Pour y parvenir, Werzalit pourra compter sur de nouveaux produits comme un plateau en finition feuille de pierre haut de gamme (lire notre édition du jeudi 30 avril 2026). « *Nous sommes en phase de test final pour voir dans la durée et analyser la résistance aux intempéries. Le produit sortira en septembre. Nous espérons avoir un succès.* » D'ailleurs, un nouveau commercial viendra renforcer l'équipe.

Pour y parvenir, l'entreprise devra se montrer inventive dans une année 2026 que l'on peut qualifier de largement défavorable marquée par des inondations et des tempêtes, le conflit entre les États-Unis et l'Iran notamment pour le contrôle du Détroit d'Ormuz, sans oublier les canicules et les incendies d'ampleur inégalée en Gironde et dans le sud-est de la France. « *Les précipitations importantes ont fait craindre aux restaurateurs une mauvaise saison. Ils n'ont pas commandé,* confie Clément Aubrée. *Entre mars et mai, nous avons eu un regain d'activité mais subi les impacts de la guerre avec l'augmentation des coûts. Nous espérons que ces produits vont nous aider à aller chercher de nouveaux marchés et des revenus additionnels.* »

Un directeur général qui vit aussi ses dernières semaines à la tête de Werzalit. « *J'avais une mission de transformation et de redressement qui consistait à l'accompagner dans cette phase délicate. Elle touche à sa fin. Je laisse les manettes à un dirigeant, président, actionnaire qui va prendre le relais.* »

Damien Carboni

Un appel aux dons lancé pour disputer les Mondiaux de patinage de précision



Collecte de dons des patineuses de l'Upar, place Colbert, pour financer leur participation au World Skate Games au Paraguay en octobre prochain - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Les seize patineuses de l'équipe de Roller artistique précision senior de l'Upar (Union des patineurs artistiques de Rochefort) sont sélectionnées pour défendre les couleurs de la France aux World Skate Games, du 2 au 18 octobre, au Paraguay. Et ce, après avoir obtenu une 8e place aux championnats d'Europe - une première pour une équipe française - et une médaille de bronze lors de la Coupe du monde en juin dernier.
Des performances qui ouvrent les portes du plus grand rendez-vous mondial de la discipline. C'est d'autant plus méritoire pour ces jeunes femmes, pour la plupart étudiantes ou salariées, s'entraînent à raison d'une heure et demie par semaine. Elles sont bénévoles comme leurs entraîneurs bien que diplômées.
Dernière condition à satisfaire, le financement. D'ici mardi 25 août, le club devra avoir réuni la somme de 34.000 euros. Celle-ci est destinée au transport, à l'hébergement, aux déplacements en minibus et aux frais liés à cette compétition internationale.
Sur le plan sportif, les efforts ont payé pour ce jeune club créé en 1992 et installé à Rochefort en 2020. Une discipline qui allie vitesse, danse, technique à plusieurs, en solo ou en loisirs. Identique aux exigences du patinage sur glace, celui de précision s'effectue à rollers (ou patins à roulettes). Et à l'instar de la glace, les patineuses présenteront un programme de danse avec un thème. Cette année, il s'agira du Valhalla, mythe nordique, dont leurs tenues se sont également inspirées.

www.helloasso.com/associations/upar/formulaires/3

Les crayons des « croqueurs de ville » ne prennent pas de vacances cet été

ROCHEFORT

Regroupés sous le nom d'Urban Sketchers Rochefort Océan, ces passionnés de dessins se rassemblent, une fois par semaine durant deux heures, pour croquer des lieux emblématiques.



Le groupe rochefortais des Urban Sketchers lors de son rendez-vous hebdomadaire, ici devant l'ancien hôpital civil - © *J.G.V. (CLP)*

Urban Sketchers est une organisation à but non lucratif qui met en avant la valeur artistique, narrative et pédagogique du dessin, sur site. À Rochefort, un groupe de passionnés de « croqueurs de villes » - traduction française plus parlante - rassemble, une fois par semaine durant deux heures, des passionnés avec le seul désir de dessiner ensemble. Les Sketchers rochefortais, animés par Sylvie, Georges et Loïc, tous bénévoles, dessinent les rues selon des thèmes ou des lieux choisis. À l'instar de l'ancien hôpital actuellement en réhabilitation. Cette activité gratuite et hebdomadaire a pour charte de base le dessin *in situ*.

À la fin de chaque séance, les œuvres sont rassemblées pour un moment d'échange entre croqueurs. Elles sont ensuite partagées en ligne. L'idée étant de constituer une sorte d'archive de lieux et d'instants. « *On va mettre tout par terre. Puis, on regarde ce que tout le monde a fait. C'est très enrichissant de voir ce que l'autre a vu dans le même lieu* », précise Sylvie, correspondante et dessinatrice.

Urban Sketchers est une organisation internationale présente dans les grandes villes de France. Son fonctionnement permet aux croqueurs de partager leur passion au gré de leurs voyages et d'accueillir des dessinateurs de passage ou en villégiature. Des rencontres nationales (à Rouen en 2026) et mondiales - à Toulouse en 2026 - sont également programmées. Le leitmotiv : l'art au service du lien et du témoignage.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Plus d'informations sur france.urbansketchers.org

RETOUR EN IMAGES



Le 5 août, environ 250 mélomanes se sont retrouvés à Échillais lors de la 24e édition des Mercredis du Jazz. Un rendez-vous organisé par la Caro, sous la direction artistique de Rudy Bonin. Depuis six ans maintenant, ces soirées ont lieu dans diverses communes de l'Agglo. - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*





Le nouveau poste de refoulement s'enfonce à 11 mètres sous terre - © *Yannick Picard (CLP)*

L'Agglo modernise son réseau d'assainissement

Dans la nuit du 18 au 19 août, huit communes de la Communauté d'Agglomération et plusieurs quartiers rochelais basculeront sur le nouveau réseau d'assainissement.

LA ROCHELLE

C'est un chantier d'ampleur, débuté il y a cinq ans qui commence à toucher à sa fin. Il sera réellement terminé à la fin du premier semestre 2027 avec la mise en service du nouveau poste de refoulement de la Porte Dauphine à La Rochelle. Mais en attendant, la nuit du 18 au 19 août prochain sera cruciale pour la soixantaine de techniciens sur le terrain, sans compter les agents d'astreinte. « *Ce ne sera pas une pose à blanc. Une fois la canalisation coupée, il nous faudra aboutir* », insiste Philippe Cailbault, le directeur de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération (CdA) de La Rochelle. Tous n'auront qu'une dizaine d'heures pour tronçonner l'ancien réseau d'assainissement et connecter le nouveau, dont la pose a débuté il y a trois ans.

> *« Nous avons dû faire appel à des Japonais »*

« *Pour la pose de certaines vannes par insertion, dont les tuyaux font jusqu'à 80 centimètres de diamètre, nous avons dû faire appel à des Japonais. Ils sont spécialistes dans la pose sous pression* », précise Olivier Roulaud, adjoint au directeur, à la direction de l'assainissement. Lors de cette fameuse nuit, les équipes procéderont à trois points de raccordement entre le boulevard Joffre, l'avenue de Rompsay et la rue de Périgny. Au cours de l'opération, le recueil des eaux usées et la vidange des canalisations - dont le volume est estimé à 900 m³ - se feront dans des bâches de retenue de 2.400 m³ installées au pied du pont Jean Moulin.



Pour Olivier Roulaud, une fois tous les travaux terminés, le site retrouvera son aspect historique - © *Yannick Picard (CLP)*

22,6 millions d'euros

Les effluents ainsi collectés seront ensuite acheminés par camion-citerne jusqu'à la station de retraitement de Port-Neuf. « *Depuis 20 ans, c'est le plus gros chantier d'assainissement que l'Agglo a connu. Et contrairement à un réseau d'eau potable, on ne peut pas couper les eaux usées pendant les travaux. Il faut continuer à les acheminer vers la station d'épuration* », confie Guillaume Krabal, vice-président de la CdA en charge de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales.

Le coût de ce chantier s'élève à 22,6 millions d'euros. La somme est à peu près répartie équitablement entre la pose du nouveau réseau (11,2 millions d'euros) et la construction du nouveau poste de refoulement (11,4 millions d'euros). « *Pour le réseau sous pression, les tuyaux sont recouverts intérieurement et extérieurement de fonte. Pour l'autre partie, les canalisations sont en grès. C'est un matériau inerte et vertueux* », précise Guillaume Krabal. L'élu met en avant l'aspect vertueux du chantier : « *Il faut amener l'eau sale au poste de traitement et que le rejet dans le milieu soit le plus serein possible.* »

Autre chantier d'importance mené avec l'architecte des bâtiments de France, la construction du nouveau poste de refoulement non loin de la Porte Dauphine, bâtiment classé. Un énorme cube de béton qui s'enfonce à 11 mètres sous terre sur une surface de 195 m². Auquel il convient de rajouter une hauteur hors sol de cinq mètres qui sera équipé de bardage bois afin de mieux se fondre dans le paysage une fois terminé.

L'ancien poste déconstruit

Par la suite, par une simple manipulation de valve, le transfert des eaux usées se fera de l'ancien poste vers le nouveau distant de quelques dizaines de mètres. L'ancien poste de refoulement sera déconstruit. « *Nous allons retrouver le glacis historique qui allait jusqu'aux remparts de la ville et de la Porte Dauphine* », précise Olivier Roulaud.

Plus le jour du raccordement approche et plus le service assainissement de l'Agglo a les yeux rivés sur les prévisions météo. « *Nous verrons avec les analystes météo trois jours avant pour un éventuel report de l'opération. Car si un orage important survient quelques jours avant, le réseau sera trop chargé et nous devrons décaler l'intervention* », ne cache pas Philippe Cailbault.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE ;

MOUSTIQUE TIGRE. Depuis quelques jours, l'activité du moustique tigre est en augmentation sur le territoire. Pour éviter sa prolifération et prévenir des maladies dangereuses (dengue, chikungunya ou virus Zika), il convient d'adopter certains gestes : videz régulièrement les soucoupes de pots de fleurs ou mettez du sable pour les combler ; couvrez les récupérateurs et réserves d'eau ; rangez les objets pouvant retenir l'eau de pluie (seaux, arrosoirs, jouets, bâches etc.).

AYTRÉ

DON DE SANG. Une collecte est proposée par l'Établissement Français du Sang jeudi 20 août de 15h30 à 19h à la salle Jean Vilar. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

CLAVETTE

BALAYAGE DES VOIRIES. Le prochain passage de la balayeuse aura lieu mercredi 19 août. Afin de faciliter son accès, il y a lieu de ne pas stationner les véhicules sur les caniveaux.

LA JARRIE

BUS YÉLO. En raison du Tour cycliste Poitou-Charentes, plusieurs arrêts de bus de la ligne 18 ne seront pas desservis mercredi 26 août entre 10h et 13h : Croix Fort, Gymnase Jacky-Héraud, Fief Jaulin et Fief Retaillé. Durant cette période, les usagers devront se reporter sur l'arrêt Gare de La Jarrie.

PÉRIGNY

DON DE SANG. Une collecte est proposée par l'Établissement Français du Sang jeudi 27 août de 15h30 à 19h au centre municipal d'animations. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

PUILBOREAU

SOLIDARITÉ. Mardi 25 août, la commune propose une permanence pour informer les habitants sur les avantages de la mutuelle à tarif préférentiel « Ma commune, ma Santé ». À la Maison du Puilborain (rue Villeneuve), de 14h à 17h30.

CORRESPONDANTS

YANNICK PICARD
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

ARNAUD BÉBIEN
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

DOMINIQUE GOUGAT
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

LA RÉDACTION
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Hélène Rata : « Il faut éviter que les étudiants n'aient plus leur place »



La maire d'Aytré Hélène Rata dans son bureau, place des Charmilles - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

Vice-présidente de l'Agglomération en charge de l'Enseignement supérieur, de l'Université et de la Vie étudiante, la maire d'Aytré Hélène Rata entame un mandat plein d'envie.

Troisième vice-présidente de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle en charge de l'Enseignement supérieur, de l'Université et de la Vie étudiante, la maire d'Aytré Hélène Rata dédie depuis avril chaque mercredi après-midi à sa mission qu'elle ne prend pas à la légère. Le 12 août, elle a ainsi rencontré des étudiants.

Pour l'Aytrésienne, les défis sont nombreux, à commencer par l'attractivité alors que le nombre d'étudiants marque le pas sur le territoire. « *Il y a un enjeu très fort au niveau de la vie étudiante*, souligne-t-elle. *De nombreuses villes, et La Rochelle n'est pas épargnée, perdent des étudiants. C'est important de valoriser notre vie étudiante, car c'est un énorme plus, non seulement pour La Rochelle mais pour toutes les communes autour. Il faut qu'ils se sentent bien accueillis, avec de bonnes formations, et qu'ils se sentent accompagnés et puis qu'ils puissent se loger.* »

Parmi les nouveautés qui pourraient voir le jour, la maire d'Aytré souhaite mettre sur pied une conférence pour présenter le monde universitaire local : « *Je découvre le secteur privé, le secteur public, les IAE, les écoles de commerce et d'ingénieur. Or, ce serait bien qu'il y ait une conférence commune pour présenter l'ensemble de l'univers des études. Quand on est parent et élève, il y a un besoin de comprendre.* » Le salon Passerelle, dédié aux lycéens et aux étudiants, aura d'ailleurs lieu plus tôt cette année à l'espace Encan, le samedi 3 octobre.

On le sait, le logement est un véritable point noir sur le territoire. Une problématique de rentrée indéniable pour les étudiants qui arrivent. « *Avec l'Agglo, il faut relancer sur l'ensemble du marché le bail étudiant qui dure neuf mois par rapport aux AirBnB*, croit Hélène Rata. *C'est essentiel afin d'éviter que les étudiants n'aient plus leur place.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Aytré : des cyanobactéries relevées dans le bassin des Galiotes



Les moutons ont quitté le bassin des Galiotes le 7 août - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Les doutes ne sont plus permis au bassin des Galiotes, lieu de promenade prisé des locaux et des touristes, quant à la présence éventuelle de cyanobactéries et d'autres agents pathogènes. Une communication avait été faite le 1er août sur les réseaux sociaux de la commune afin d'avertir d'un risque après les fortes chaleurs de ces dernières semaines.

La Ville d'Aytré a en effet reçu les analyses vendredi 7 août. Celles-ci confirment que certaines cyanobactéries sont toxiques. En conséquence, la Ville demande de respecter le plus scrupuleusement possible quelques consignes. Il est ainsi demandé de tenir son chien en laisse, de ne pas le laisser ni boire ni se baigner dans le bassin et de ne pas toucher les oiseaux malades ou morts. Ces consignes sont rappelées sur les panneaux installés autour du plan d'eau.

L'association d'écopâturage Macadam Mouton n'a pas attendu pour retirer la vingtaine de bêtes présentes sur les bords du bassin. Pour Macadam Mouton, la saison est définitivement parsemée d'obstacles au bassin des Galiotes. Après les deux attaques du printemps, dont une qui avait été mortelle pour un mouton retrouvé noyé, l'association d'écopâturage a dû retirer ses bêtes après avoir ajouté quinze nouveaux animaux, portant le troupeau à 21 moutons. Parmi eux, étaient présents douze agneaux nés cette année et trois béliers.

Les moutons étaient installés dans deux espaces distincts. Jusqu'au mois de septembre, ils devaient assurer naturellement l'entretien des espaces verts tout en profitant de l'ombre, de l'eau et de l'herbe disponibles sur le site.

Le navigateur, entrepreneur et auteur Fabien Clauw nous a quittés

LA ROCHELLE

C'est le maire de La Rochelle Olivier Falorni qui a annoncé sa disparition vendredi 7 août. Fabien Clauw était né en 1972.

L'océan pleure l'un de ses plus grands amoureux. Le maire de La Rochelle Olivier Falorni l'a annoncé vendredi 7 août : Fabien Clauw est décédé des suites d'une longue maladie. Il avait 54 ans. Figure bien connue au port des Minimes, il a consacré sa vie à la mer.

Une saga historique

Dans les années 1990, Fabien Clauw entame une carrière de navigateur. Il participe notamment à trois éditions de la Solitaire du Figaro, avant de se tourner vers le secteur du nautisme et de la sécurité en mer. En 2010, il crée Mer Belle Événements, son école de croisière.

En parallèle, il se lance dans l'écriture avec sa saga historique *Les aventures de Gilles Belmonte*. Le 8e tome de la série, intitulé *Le Corsaire de Bordeaux*, est sorti en janvier dernier. « *Écrivain reconnu, Fabien avait su transmettre dans ses romans son amour de la mer, de l'aventure et de l'histoire maritime* », écrit le maire de La Rochelle dans son hommage. Ses ouvrages ont été récompensés des prix Écume de Mer et Marine Bravo Zulu, et d'une distinction de l'Académie de Marine.



Fabien Clauw était une figure bien connue du monde de la voile - © *Archives L'Hebdo 17*

Tout au long de sa vie, Fabien Clauw n'a pas manqué d'honorer de sa présence les différents événements liés au nautisme à La Rochelle. « *Il avait toujours été très présent autour de la Semaine du Nautisme*, poursuit Olivier Falorni. *Nous avions encore prévu de le retrouver lors de la dernière édition, pour une séance de dédicace qu'il avait malheureusement dû annuler à la dernière minute, la fatigue étant devenue trop importante.* »

L'Hebdo de Charente-Maritime adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Hélène fm 89.0 102.9 .com
89.0 Surgères
Rochefort - La Rochelle - Niort
102.9 St-Jean-d'Angély
Saintes - Matha - Cognac
www.helenefm.com
L'INFO LOCALE, les BONS PLANS & tous les HITS !

Notaire
Maître Timothé ARNESEN
a été nommé notaire à la résidence
de LA ROCHELLE (Charente-Maritime),
office créé, par arrêté du garde des sceaux,
ministre de la justice, en date du 12 mai 2025.



© Magnific

Fidèle à la tradition, la foire aux oignons de Thairé revient pour une 51e édition

Marché artisanal, vide-greniers, concerts… Les animations vont se multiplier les 14 et 15 août dans le village. Près de 3.500 personnes sont attendues pour l'événement phare de l'année.

THAIRÉ

La foire aux oignons est une vieille tradition à Thairé. Certains habitants du village disent même qu'elle remonterait au Moyen Âge, avant de tomber peu à peu dans l'oubli. « *Il y a un peu plus de 50 ans, elle a été relancée par des anciens qui ont voulu la faire revivre en costume d'époque*, détaille Béatrice Capdeville, présidente du Comité des fêtes de Thairé, qui a repris le flambeau à la suite du foyer rural. *Cela aurait été dommage de ne pas poursuivre cette histoire !* » Les vendredi 14 et samedi 15 août prochains, la « nouvelle » foire aux oignons de Thairé fêtera sa 51e édition, place de l'église et dans les rues de la commune. Entre 3.000 et 4.000 personnes devraient, comme chaque année, faire le déplacement.

400 kg d'oignons

Durant ces deux jours, l'oignon sera à l'honneur. Blanc, jaune, rouge… Il y en aura pour tous les goûts, et en quantité : près de 400 kg ! Des commerçants en proposeront à la vente ; malheureusement cette année, en raison de la canicule qui a cuit les plants en terre, peu seront issus de la production locale. Les gourmands auront toutefois la possibilité de déguster les bulbes dans les moules, en tarte ou, bien sûr, en soupe : mercredi 5 août, « *nous (les bénévoles du Comité des fêtes, N.D.L.R.) en avons épluché 50 kg* », estime Béatrice Capdeville. Une performance qui en a sans doute fait pleurer quelques-uns, mais qui n'a pas entamé leur détermination.



© Baptiste Cottennec - Comité des fêtes de Thairé

Car à quelques jours de l'événement phare de l'année, il faut redoubler d'efforts pour que tout soit prêt le jour J. De nombreuses animations seront proposées dès le vendredi après-midi. Histoire de se mettre en appétit avant le dîner, le club de randonnée pédestre Thair'échanges invitera les plus courageux à une balade de 8 à 10 km dans la campagne, à partir de 16 heures (inscription : 3 € sur place, prévoir de l'eau et une tenue adaptée). Le site de la foire ouvrira ses portes dès 17 heures. À 19 heures, deux groupes, Elle et les Jeans et Les Voisins, donneront tour à tour un concert place de l'église. Des animations qu'il sera possible de suivre tout en appréciant une spécialité… à base d'oignons (*) ! La soirée se terminera par un bal animé par DJ Nina Ly de 23 heures à 2 heures du matin.

Un lancer de charentaise à ne pas manquer

Le samedi promet lui aussi son lot de surprises. Dès 8 heures, un vide-greniers et un marché artisanal se tiendront dans les rues du bourg. Au programme de la journée, une randonnée avec Thair'échanges (à 9 heures), une déambulation de la fanfare La Band'Amis 17, un spectacle de clown (à 16 heures), ou encore une exposition de voitures et motos anciennes. Et bien sûr, à 14h30, le très attendu concours du lancer de charentaise. Trois concerts - Marry Me à midi, puis le duo Carnet de Voyage et Kalffa à partir de 19 heures - mettront l'ambiance pour le déjeuner et le dîner (*). À 23 heures, le DJ Manu le Fou ponctuera ces deux jours de festivités par un nouveau bal.

Béatrice Capdeville n'espère plus qu'une météo clémente, sans pluie, ni canicule. Tous les ingrédients seront alors réunis pour que « *les gens viennent chanter, danser et faire la fête !* »

Clément Vidal

(*) Repas à la charge des festivaliers ; possibilité de stationner à proximité du centre-bourg.

Les Présidents de la République en Charente-Maritime, une histoire (presque) récurrente

Excepté Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, les chefs de l'État de la Ve République ont tous visité le département durant leurs mandats. En voici quelques exemples.

Rester à l'écoute de la population, promouvoir des réformes nationales, impulser des projets ou encore incarner l'autorité de l'État : les visites présidentielles dans les départements ont toujours revêtu un caractère particulier pour nos dirigeants (et pour ceux qui aspirent à le devenir). Mieux, elles sont devenues un rituel depuis l'instauration de la Ve République. Du Général de Gaulle à Emmanuel Macron, presque tous les chefs de l'État se sont prêtés au jeu. Y compris en Charente-Maritime. Depuis 1958, notre département a ainsi eu le privilège d'en accueillir six. Voici une liste non exhaustive de leurs déplacements. Les événements heureux partagent l'actualité avec des situations plus tragiques.

1963 : le Général de Gaulle dans 35 communes

Le premier à visiter la Charente-Maritime, c'est le Général de Gaulle en 1963 (en tant que chef du Gouvernement provisoire de la République française, il s'était déjà rendu dans le département à trois reprises, entre 1944 et 1945). Après une journée entre Confolens, Cognac et Barbezieux, le Président De Gaulle passe les 13 et 14 juin en Charente-Maritime. La visite est placée sous haute surveillance. Car si les accords d'Évian ont mis fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, le chef de l'État a échappé *in extremis* à un attentat de l'OAS au Petit-Clamart (aujourd'hui dans les Hauts-de-Seine) quelques mois plus tard. Mais la foule se masse en nombre pour accueillir l'homme du 18-Juin dans le département : 5.000 personnes à Jonzac, 10.000 à Royan et à Saint-Jean-d'Angély, 15.000 à Rochefort et à Saintes, près de 30.000 à La Rochelle… Au total, au cours de son déplacement, le Général de Gaulle aura effectué 35 arrêts dans autant de communes - en plus des communes précitées, il s'est arrêté à Saint-Ciers-Champagne, Pons, Saint-Sulpice-de-Royan, L'Éguille-sur-Seudre… -, aura serré d'innombrables mains et prononcé six discours.

1994 : François Mitterrand à Saintes

Il faut attendre François Mitterrand pour revoir un Président de la République en Charente-Maritime. Charentais de naissance - il a vu le jour à Jarnac en 1916 - et de cœur, François Mitterrand est venu à de nombreuses reprises, au cours des ses deux septennats, dans cette Saintonge qu'il aimait tant. L'une de ses visites les plus marquantes est celle qu'il effectue en 1994 à Saintes. Nous sommes le 8 janvier. La capitale de la Saintonge subit des inondations historiques, presque aussi importantes qu'en 1982. Le quatrième Président de la Ve République vient constater les dégâts et redire la solidarité de la nation. En compagnie du maire Michel Baron (1977-2001), il sillonne les rues de la ville dans une barque. Et constate que la Charente noie déjà l'arc de Germanicus, que les arènes ressemblent à une cuvette remplie d'eau : rien qu'à Saintes, quelque 400 maisons sont inondées. Le pic de la crue sera mesuré deux jours plus tard à 6,67 mètres au niveau du pont Palissy, avant d'entamer une descente lente et progressive.

1998 : Jacques Chirac à La Rochelle

Durant ses deux mandats, Jacques Chirac multiplie lui aussi les déplacements en Charente-Maritime. Les 20 et 21 novembre 1998, le successeur (RPR) de François Mitterrand choisit La Rochelle pour organiser le 12e sommet franco-espagnol, qui célèbre l'amitié entre les deux pays. En plus du chef de l'État, la cité préfecture accueille le Premier ministre (PS) Lionel Jospin, le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar (parti conservateur), ainsi que plusieurs ministres français et espagnols. Parmi les nombreuses questions abordées lors de ce sommet, figure le renforcement de la coopération policière et judiciaire entre les deux États. Deux mois plus tôt, les séparatistes basques de l'ETA ont annoncé une trêve illimitée dans la lutte armée. Des deux côtés des Pyrénées, on attend donc des garanties de l'ETA avant d'éventuels pourparlers de paix. Au menu également de cette rencontre franco-espagnole, les frictions récurrentes entre agriculteurs français et espagnols, ou encore le financement de l'Union européenne.



Le Général de Gaulle à la tribune, devant 10.000 personnes réunies à Royan en juin 1963 - © Capture YouTube - Vieilles Bobines Charentaises

De Nicolas Sarkozy en 2010 à Emmanuel Macron en 2018

En mars 2010, Nicolas Sarkozy se déplace à deux reprises en l'espace de 15 jours en Charente-Maritime. Et pour cause : le département et son voisin, la Vendée, ont été victimes de la tempête Xynthia dans la nuit du 27 au 28 février. Au total, les deux collectivités dénombrent 53 morts. À l'issue d'une réunion de travail à la préfecture de La Rochelle, le Président Sarkozy annonce que les personnes habitant dans des maisons où il existe un risque mortel ne pourront plus rentrer chez elles. Une décision qui annonce les futures « zones noires ».

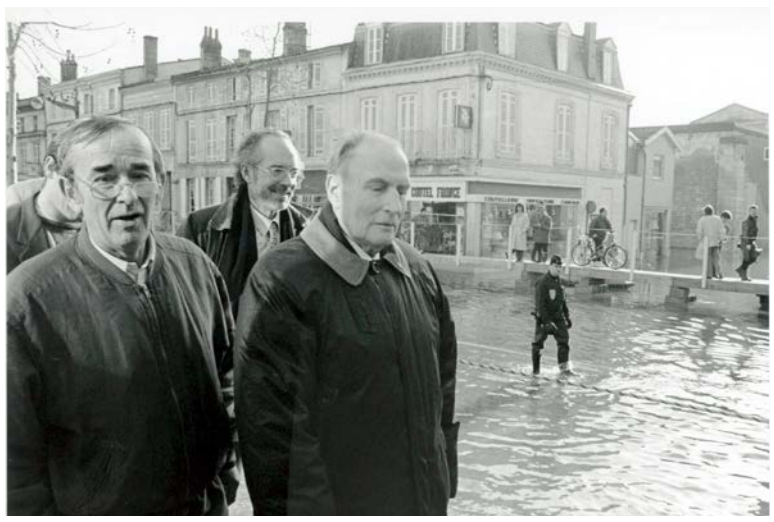


Après la tempête Xynthia, Nicolas Sarkozy était venu à deux reprises en mars 2010 en Charente-Maritime et en Vendée - © Archives L'Hebdo 17

Beaucoup plus heureuse est la visite de son successeur, François Hollande, le 18 avril 2015. Aux côtés de Benedict Donnelly et Érik Orsenna, le Président socialiste est venu assister à Fouras-les-Bains au voyage inaugural de L'Hermione vers les États-Unis. Ce navire est la réplique de la frégate qui emmena le marquis de La Fayette en Amérique en 1780, afin de soutenir les insurgés dans leur lutte pour l'indépendance. Des milliers de spectateurs se sont massés sur les bords de la Charente ou le long du littoral fourasin pour profiter du spectacle. L'Hermione arrivera en Caroline du Nord le 31 mai suivant.

Dernière visite présidentielle (de notre sélection, N.D.L.R.), celle d'Emmanuel Macron, le 14 juin 2018 à Rochefort. Après un passage à Saint-Agnant pour commémorer les 40 ans de la base aérienne, l'ancien ministre de l'économie de François Hollande fait un arrêt à la maison de Pierre Loti, à Rochefort. L'édifice est fermé au public depuis six ans et plusieurs millions d'euros sont nécessaires à sa réhabilitation. Cela tombe bien : la maison Loti a été retenue pour le Loto du Patrimoine, un jeu officiellement lancé ce 14 juin 2018, et dont les recettes permettront de sauver les monuments nationaux en péril.

Clément Vidal



Le Président Mitterrand parcourt les rues inondées de Saintes, en janvier 1994 - © Michel Garnier Photographe



Le Président Hollande a prononcé un discours à l'occasion du départ de L'Hermione vers les États-Unis, le 18 avril 2015 - © Archives L'Hebdo 17

Le Quart d'Écu, la Saintonge d'antan grandeur nature


© Archives L'Hebdo 17

PUY-DU-LAC

Du 20 au 23 août, replongez dans le passé de la campagne saintongeaise à l'occasion de la 19e édition du spectacle son et lumière *Le Quart d'Écu raconte Puy-du-Lac*. Labellisé « Sites en Scène » par le Département de la Charente-Maritime, ce rendez-vous estival mobilise une nouvelle fois plusieurs centaines de bénévoles.

Sur place, les préparatifs sont déjà bien avancés. Les deux tribunes, offrant au total 1.500 places, ont été installées, tout comme les différents aménagements nécessaires à l'accueil du public. Chaque matin, une trentaine de bénévoles s'activent pour transformer progressivement le champ en véritable théâtre à ciel ouvert. Les travaux sont principalement réalisés en matinée afin d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi.

Pour les quatre représentations programmées cette année, Éric Le Collen n'a apporté que quelques modifications au texte mis en scène par Jean-Luc Delage. Cette fresque paysanne de plus de deux heures entraîne les spectateurs dans la campagne saintongeaise du début du XXe siècle, à travers l'histoire d'Emma et Antoni. Ce couple n'est autre que celui des grands-parents d'Alain Noël, à l'origine du spectacle, imaginé sur les terres familiales du Quart d'Écu.

Depuis le mois d'avril, quelque 200 acteurs bénévoles répètent la vingtaine de scènes qui composent cette grande fresque historique. Samedis, dimanches et jours fériés sont consacrés aux répétitions afin de peaufiner les derniers détails avant les quatre soirées d'août.

L'expérience commencera bien avant la tombée de la nuit. Gratuit et accessible chaque jour à partir de 15h30, le village expo fera revivre les métiers, les gestes et l'ambiance d'autrefois. Au programme : battages à l'ancienne avec une locomobile, jeux en bois, guinguette, exposition de voitures anciennes, reconstitution d'une salle de classe, démonstrations d'un rémouleur ou encore découverte du traditionnel four à pain.

Les visiteurs pourront également admirer les maquettes géantes sonorisées de Joël Bounne et rencontrer des artisans locaux. Un repas charentais sera servi à 19h, sur réservation, avant le début du spectacle son et lumière à 21h30.

Denis Galinier (CLP)

Informations et billetterie sur spectaclequartdecu.com

5e Fête de la ruralité au jardin des Capucins


© Maxime Franusiak

TONNAY-CHARENTE

Samedi 15 août, à partir de 10h, le jardin des Capucins accueille la 5e édition de la Fête de la ruralité. Les visiteurs pourront admirer une exposition d'animaux présentée par les éleveurs locaux et le Conservatoire des ressources génétiques du Centre-Ouest Atlantique (Cregene). L'occasion idéale aussi pour découvrir des tracteurs anciens et des voitures de collection, flâner au marché gourmand et artisanal ou assister aux démonstrations du groupe folklorique Les Echardrits. Des promenades en calèche et à poney, des baptêmes en bateau ainsi que des ateliers d'artisanat destinés aux enfants viendront compléter les animations.

À 11h, le traditionnel grand défilé de chars décorés animera le centre-ville avant un temps de restauration à partir de 12h30, avec la possibilité de déjeuner sur place ou de profiter d'un pique-nique libre. De 14h à 18h30, les démonstrations de battages et artisanat à l'ancienne replongeront le public dans les gestes d'autrefois, tandis que le spectacle équestre des Écuries de Firia de Saint-Agnant promettra un moment fort. La journée se clôturera à 20h autour d'un repas musical, animé par le groupe Live en scène, pour prolonger les festivités.

Concours d'épouvantail

Nouveauté, la Ville de Tonnay-Charente organise un concours créatif d'épouvantails, ouvert à tous les participants de 7 à 77 ans. Ils sont invités à réaliser un épouvantail original, d'une hauteur maximale de 1,80 m, à partir de matériaux de récupération. Chaque création devra être accompagnée d'un nom et d'une courte histoire.

Les inscriptions au concours d'épouvantail sont obligatoires avant le 14 août. Renseignements : 06.81.61.71.26.

Un week-end iodé avec la Fête de l'huître !

FOURAS-LES-BAINS

Rendez-vous apprécié des amateurs de gastronomie locale et d'ambiances conviviales et musicales, la Fête de l'Huître, née en juin 2018, fait son retour les 15 et 16 août 2026 à Fouras-les-Bains. Un événement qui met à l'honneur l'ostréiculture et les savoir-faire locaux.

Tout se passera sur la prairie du Casino, à quelques encablures du centre-ville et à proximité de l'océan. Dès le 15 août, spectacles, concerts et animations rythmeront le week-end. Des jeux seront proposés aux petits comme aux grands, tandis qu'un marché artisanal permettra de découvrir les créations et savoir-faire de la région.

Deux soirées festives sont au programme, avec deux concerts en live et la présence d'un DJ le samedi soir. La gastronomie locale occupera naturellement une place de choix. Les visiteurs pourront déguster des huîtres froides ou chaudes, mais aussi les incontournables moules-frites, proposées en service continu.


© N.-C. Meschin (CLP)

Pour faire tourner cette grande fête, de nombreuses « petites mains » seront à pied d'œuvre. Des bénévoles indispensables au bon déroulement de la manifestation : autour des marmites géantes d'où s'échappent des fumets alléchants, en cuisine ou au service, les tabliers verts seront une nouvelle fois de sortie pour accueillir le public.

À leurs côtés, de nombreux partenaires contribueront également à la réussite du rendez-vous. Une mobilisation collective qui participe, année après année, au succès de la Fête de l'Huître et à l'engouement qu'elle suscite auprès du public.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Samedi 15 et dimanche 16 août 2026 Prairie du Casino. Entrée gratuite.

Le peintre des armées expose aux Boucholeurs



CHÂTELAILLON-PLAGE

Natif de Saint-Pierre-et-Miquelon et résidant à Aytré, Joël Lemaine expose pour la première fois ses œuvres dans la cité balnéaire. Cet artiste multidisciplinaire, passionné par la mer, a sélectionné une partie de ses aquarelles, maquettes de doris et gravures philatéliques pour les présenter à la Maison de l'éclusier à Châtelaillon, du lundi 17 au dimanche 23 août.

Créateur philatélique depuis 16 ans et peintre aux Armées « Gendarmerie » depuis 2020, Joël Lemaine pratique un style « *hyper réaliste* ». Les visiteurs découvriront notamment le timbre qu'il a réalisé en hommage au colonel Arnaud Beltrame, élu « *plus beau timbre de l'année* » par le grand public en 2023. « *Le dessin a toujours fait partie de ma vie* », résume l'artiste.

L'artiste proposera également l'acquisition et la dédicace personnalisée de trois ouvrages sur le traitement de l'aquarelle. Son dernier né, *Monochrome*, passe en revue ses plus belles œuvres en noir et blanc.

Dominique Gougat (CLP)

Tous les jours de 10h à 13h puis de 14h à 18h à la Maison de l'éclusier.



DANS L'AGENDA

JEUDI 13

MARCHÉ

MARANS
Marché nocturne de 19h à 23h du quai Clémenceau à la place du marché et les rues environnantes. Producteurs, créateurs, artisans, food-trucks, animation avec Flamenco Latino (Andres Seco et sa danseuse) à la halle du marché. Pour l'occasion, visite du clocher de l'église proposée par l'association paroissiale de 19h à 22h. Renseignement pour le marché auprès de la mairie au 05.46.01.75.81 ou sur culture-marche@ville-marans.fr

PATRIMOINE - VISITE

L'ÎLE-D'ELLE (85)
Visite du Gouffre, ouvrage hydraulique du XVII[e] siècle au double siphon, à 18h, sur le parking de la Calle, rue des Faïenciers. Gratuit. Réservation sur helloasso (Tourisme et animation culturelle sud Vendée). Renseignement au 06.61.49.70.86 ou sur contact@tac-sv.fr

SCÈNE

GENOUILLÉ
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, la C[ie] 3-Théâtre présente la comédie *Un ouvrage de dames* à 21h au gîte de Montifaud. Adulte 14 €, réduit 7 €, -14 ans gratuit. Réservation au 05.54.67.13.29.

VENDREDI 14

FÊTE - FESTIVAL

COURCOURY
Fête de l'oie vendredi 14 et dimanche 15 août. Vendredi : dîner à 19h, cavalcade à 21h30. Dimanche : vide-greniers, produits régionaux et artisanat, cavalcade à 15h, dîner à 19h et spectacle folklore à 21h. Réservation sur ville-courcoury.fr ou au 05.46.93.18.23.

LOTO

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Loto organisé par l'Association Signaleurs Radio Angérienne à la salle Aliénor d'Aquitaine à 20h30. Ouverture des portes à 19h. 97 lots à gagner, tombolas et jeu mystère. Tarifs : 2 € le carton et 10 € les six. Buvette et restauration sur place. Sans réservation.

MARCHÉ

COURCERAC
Marché de producteurs et artisans locaux de 17h30 à 21h au bord de l'étang.

NATURE - RANDONNÉE

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE
Découverte des chauves-souris et des étoiles de 20h à 23h30 à l'asinerie du Baudet du Poitou. Entrée 7 €. Renseignement au 05.46.24.68.94 ou sur asinerie-dubaudet.fr

SCÈNE

LA JARRIE-AUDOUIN
Dans le cadre des *Nocturnes en Vals de Saintonge*, concert d'Earken (pop rock) à 19h et de la C[ie] ECMA (années 80) à 21h30 sur la place de l'église. Illumination de l'église. Gratuit.

MONTROY
Dans le cadre des *Vendredis de Montroy*, concert de DJ Mister Maë à 19h30, sur la place Léon Robin. Food-trucks sur place. Gratuit.

SURGÈRES
Orgue en vogue, concert d'Aurélien Delage (claveciniste, organiste et flûtiste) à 18h en l'église. Entrée libre. Renseignement au 05.46.07.76.15 ou 05.46.07.00.23.

VARAIZE
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert du quintette des Pertuis à 21h chez M. et Mme Josserand, au 21 rue des Godets. Adulte 14 €, réduit 7 €. Réservation au 05.54.67.13.29.

SAMEDI 15

FÊTE - FESTIVAL

PLASSAY
Fête du village organisée par l'association festive. Brocante à partir de 6h, course cycliste à partir de 13h, groupes de musique, manèges, majorettes et feu d'artifice (selon autorisation). Renseignement sur associationfestivedeplassay@gmail.com

MARCHÉ

L'ÎLE-D'ELLE (85)
Marché de 19h à minuit sur la place de la Liberté, organisé par L'île aux matous, la chasse et la mairie. Artisans, créateurs, producteurs, food-trucks, concerts...

PÉTANQUE - PALETS

SAINT-OUEN-D'AUNIS
Concours de pétanque en doublette proposé par l'association pétanque palets à 14h. Inscription 6 € par joueur jusqu'au 13 août au 06.79.97.79.58.

VIDE-GRENIERS

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY
Brocante proposée par le comité des fêtes. Renseignement au 06.01.08.26.51.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
Vide-greniers organisé par les sapeurs-pompiers de 7h à 18h sur la place de l'église. Renseignement au 06.22.74.43.10.

DIMANCHE 16

FÊTE - FESTIVAL

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON
Fête de l'huître et du pineau de 17h à minuit au port, organisée par Le château en fête. Dégustation de produits locaux (moules, huîtres, saucisses, merguez...), animations musicales, bal

Au Paléosite, vivez comme à la Préhistoire



© Archives L'Hebdo 17

SAINT-CÉSAIRE

Le Paléosite de Saint-Césaire propose, mardi 18 et mercredi 19 août, deux journées d'animations immersives baptisées « Préhisto'Rites ». Petits et grands pourront relever une série de défis inspirés de la Préhistoire tout en découvrant les gestes et savoir-faire de nos ancêtres.

Les participants devront enchaîner plusieurs épreuves pour obtenir un badge collector et un diplôme. Au programme : découverte de l'art du feu, utilisation d'outils préhistoriques, chasse préhistorique, peinture ou maquillage à l'ocre, ainsi que construction d'une hutte. La journée du mardi se conclura par un repas suivi d'un concert du groupe Foulawash à partir de 20h30.

Les amateurs de précision pourront également s'essayer aux techniques de chasse de la Préhistoire pour la dernière journée de l'événement. Un championnat de tir aux armes préhistoriques, ouvert à tous les passionnés et amateurs, mettra à l'honneur le tir au propulseur et le tir à l'arc. Les inscriptions se feront sur place avant le départ des épreuves.

Jusqu'au 16 août, il sera possible de prendre part à l'expérience insolite des huttes gourmandes. L'immersion se déroulera essentiellement dans le décor. Une seule petite entorse historique sera faite au plat : pas de viande crue mais plutôt un bon plat à partager avec des frites ! Des ateliers manuels seront également proposés en plus des autres activités.

Charlotte Di Lelio

Programme complet sur le site du Paléosite. Tarifs des défis préhistoriques : 5 € par épreuve. Inscription au championnat à animations@paleosite.fr

Au Paradoxe Festival, la différence rassemble

LA RONDE

Les 14 et 15 août, le domaine La Petite Cabane, à La Ronde, accueillera le Paradoxe Festival, organisé par Noëllie Sicot. L'événement entend faire se rencontrer des personnes venues d'univers différents autour de deux grandes thématiques : la protection animale et celle de l'être humain. « *Il y aura de nombreuses associations, autour de l'autisme par exemple, mais aussi pour apprendre la langue des signes ou encore découvrir l'accompagnement du handicap par le cheval. Tout le monde peut venir : enfants, adultes, personnes valides ou en situation de handicap… La rencontre est vraiment le but principal du festival* », précise-t-elle.

Les festivités débuteront vendredi 14 août à 18h30 avec *Chevales*, un spectacle équestre proposé par la compagnie Waldel. À 20h, place à une initiation à la salsa et à la bachata avec le groupe Énergie Latine. La soirée s'achèvera à 22h avec un concert de Dougy, aux sonorités reggae.



© Danielle Driou (CLP)

Samedi 15 août, le festival sera ouvert de 10h à 18h. Au programme : marché de créateurs et de producteurs locaux, conférences et témoignages, présence de thérapeutes et d'associations engagées notamment dans le domaine du handicap et de la protection animale. « *Cette journée sera vraiment axée sur les discussions, les échanges et la découverte* », souligne la propriétaire des lieux. Une restauration et une buvette seront également proposées.

Noëllie Sicot souhaite inscrire le rendez-vous dans la durée, tout en faisant évoluer son format. « *Ce que j'aimerais réellement mettre au point, c'est préparer le festival dès avril et le construire tous ensemble, avec les participants et les intervenants. Les artistes seraient ici en résidence et pourraient rester jusqu'au mois d'octobre… Peut-être que cela sera possible dès l'année prochaine* », conclut-elle.

Danielle Driou (CLP)

Vendredi 14 août, entrée à 4 € (gratuit -12 ans). Samedi 15 août, accès libre. Renseignements au 06.58.19.75.79 ou noelliesicot@gmail.com

Des sculptures en ferraille exposées au Comptoir local



© Odette Huet (CLP)

SURGÈRES

Laurent Joubeaux est un sculpteur autodidacte originaire de Bignay. Ancien travailleur social, il ne s'est lancé dans la sculpture que depuis quelques années. « *On m'a offert un stage pour apprendre à me servir d'un poste à souder à l'arc, parce que j'aimais bien travailler de mes mains* », explique l'artiste. Petit à petit, il commence à récupérer des morceaux de ferraille pour ses créations : « *Je n'avais pas tout à fait la maîtrise de la technique, mais par contre, j'ai un imaginaire un peu délirant.* » Laurent Joubeaux donne alors vie à des objets et à des créatures tout droit sortis de son imaginaire. Parmi elles, les dragons occupent une place de choix. Et l'artiste regrette avec humour qu'ils n'existent pas réellement : « *S'il n'y a pas de dragons, il n'y a pas de princesse à sauver* », sourit-il.

Pour réaliser ses sculptures, l'artiste utilise essentiellement de la ferraille rouillée récupérée à droite et à gauche. En somme, tout ce qui peut se souder et connaître une seconde vie entre ses mains. Petites ou imposantes, ses créations composent un univers pour le moins singulier : une imposante tête de dragon samouraï, des chauves-souris, des dragons, des moustiques ou encore « *des capteurs de rêves style punk, car les miens n'ont pas de plumes* ». Mais Laurent Joubeaux ne se contente pas de donner une nouvelle vie à de vieux morceaux de métal. Il imagine également tout un univers autour de ses créations. « *J'invente aussi des histoires, comme celle du poisson-sauterelle.* »

Odette Huet (CLP)

Laurent Joubeaux donnera une conférence à la Micro-Folie, samedi 22 août à 16h. L'occasion de rencontrer l'artiste et d'échanger sur sa vision artistique.

Le vidéaste Jules Berthomé met la Réunion à l'honneur

LA ROCHELLE

Le documentaire *La Vie comme un Volcan*, réalisé par le vidéaste Jules Berthomé, sera mis en ligne mardi 25 août à 18 heures sur la plateforme YouTube (durée : 1h10). La veille, le jeune Rochelais originaire de Saint-Jean-d'Angély en proposera une projection au CGR des Minimes à partir de 20 heures (début de la séance à 20h15).

Après *L'Horizon Blanc* et *Un Pas plus Haut* en 2025, *La Vie comme un Volcan* est le nouveau documentaire de Jules Berthomé. Le jeune réalisateur y raconte le voyage qu'il a réalisé sur l'île de la Réunion avec son père au printemps 2026. Au programme : près de 100 km de marche chaque jour, des remparts du cirque de Mafate aux forêts de Bélouve, des cascades de Takamaka aux pentes du Piton des Neiges, jusqu'aux coulées de lave du Piton de la Fournaise.


© Jules Berthomé

« *À travers cette immersion au cœur d'une île sauvage, le documentaire explore le dépassement de soi, la force des liens familiaux et la manière dont la nature nous invite à mieux comprendre qui nous sommes* », écrit Jules Berthomé sur son site internet. Un film à ne pas manquer pour les amoureux de nature sauvage.

Tarif unique : 10€ ; rés. sur julesberthome.base44.app



LA ROCHELLE-PALLICE

	BASSE MER		HAUTE MER		COEFF
Jeudi 13 août	11h54	__-__	06h06	18h21	97 - 100
Vendredi 14 août	00h24	12h39	06h43	18h55	102 - 102
Samedi 15 août	01h08	13h22	07h12	19h22	101 - 98
Dimanche 16 août	01h49	14h03	07h36	19h44	95 - 90
Lundi 17 août	02h28	14h44	07h58	20h11	84 - 78
Mardi 18 août	03h08	15h25	08h25	20h39	71 - 64
Mercredi 19 août	03h48	16h08	08h58	21h13	57 - 49

DANS L'AGENDA

et feu d'artifice. Gratuit. Renseignement au 05.46.47.60.51 ou sur le-chateau-oleron-tourisme@marennes-oleron.com

SCÈNE

GOURVILLETTE
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert de Melvin dans les nuages à 21h dans le parc de la mairie. Ouverture des portes à 18h, pique-nique autorisé. Adulte 14 €, réduit 7 €. Réservation au 05.54.67.13.29.

VIDE-GRENIERS - BROCANTE

ÉCOYEUX
Brocante organisée par l'association d'aquariophilie de 6h à 18h au stade de football. Placement par ordre d'arrivée (2€ le ml, avec apéritif ou café offert). Buvette et restauration sur place. Paiement possible par chèque, espèces ou carte bancaire. Inscriptions et renseignements au 06.09.65.98.20 ou 06.36.43.83.17.

LA TREMBLADE
Vide-greniers et vide bateaux organisé par l'association des plaisanciers de 8h à 18h sur le port, quai d'honneur Jean-Pierre Tallieu. Renseignement au 07.60.87.03.36.

SAINT-MARD
Vide-greniers organisé par les Tamalous 17 au stade de foot de Boisseuil de 7h à 15h. 2,50€ le ml avec véhicule. Réservation au 06.73.00.58.88. Restauration et buvette sur place.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BAL

CHAILLÉ-LES-MARAIS (85)
Soirée guinguette samedi 22 août à partir de 19h à l'étang du Sableau, organisée par la société de chasse. Animation Cédric Forget et sa chanteuse. Tenue guinguette conseillée. Repas jambon grillé/mogettes (adulte 20 €, -13 ans 12 €). Réservation au 06.19.94.15.46 ou 07.50.30.42.89.

MARCHÉ

LOUZAC-SAINT-ANDRÉ (16)
Marché fermier organisé lundi 17 août de 17h à 21h au vignoble Desrentes au 5 Chez les Rois. Renseignement au 06.77.19.11.67 ou sur earl.desrentes-frederic@orange.fr ou sur 17alaferme@gmail.com

PATRIMOINE - VISITE

PORT-DES-BARQUES
Visite guidée nocturne de l'île Madame et son fort lundi 20 et mardi 21 août, deux départs à 18h et 18h30 à l'entrée de la Passe aux Bœufs de l'île, organisée par Les cabanes de l'estuaire. Apportez votre pique-nique (apéritif offert). Adulte 15 €, -15 ans 12 €. Inscription obligatoire au 06.52.92.66.24.

REPAS - GASTRONOMIE

AUTHON-ÉBÉON
Soirée moules/frites animée par un DJ, samedi 22 août à 19h30 dans le jardin public, proposée par le comité des fêtes. Adulte 20 €, 6-12 ans 8 €. Inscription jusqu'au 20 août au 06.61.58.45.29 (aux heures des repas).

SAINT-SULPICE-D'ARNOULT
Soirée paella organisée par l'ACCA samedi 29 août à 20h. Adulte 25 €, -12 ans 15 €. Inscription avant le 15 août au 06.78.93.04.86 ou 06.87.55.68.40.

SCÈNE

ANNEZAY
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert de Valentine Lambert trio, mardi 18 août à 21h che M. et Mme Jouve, Le Château. Adulte 14 €, réduit 7 €, -14 ans gratuit. Réservation au 05.54.67.13.29.

BERCLOUX
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert du groupe Yellow Bounce Trio (jazz trad New Orleans et swing) lundi 17 août à 21h chez M. et Mme Ace, au 8 route de la Moreau. Adulte 14 €, réduit 7 €, -14 ans gratuit. Réservation au 05.54.67.13.29.

ÎLE D'AIX
Dans le cadre des *Mercredis du jazz*, concert de Green Project *Matador* mercredi 19 août à 16h dans la cour de la maison familiale. Balade découverte à 17h. Gratuit.

MARANS
Concert d'Aude Truche (pop rock, funk, disco) mercredi 19 août à 20h dans les jardins de l'hôtel de ville. Gratuit. Contact au 06.24.87.08.75.

PORT-DES-BARQUES
La plage sonore by Oogie Boogie lundi 17 août dès 16h à la retenue d'eau des Anses. Gratuit.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
Dans le cadre des *Scènes de jardins*, concert jazz d'Antoine Delaunay (piano), Mélanie Dahan (chant) et Emmanuel Pelletier (saxophone) mercredi 19 août à 21h chez M. et Mme Bréhier, Domaine de la Barrière. Repli à la salle Aliénor-d'Aquitaine en cas de pluie. Adulte 14 €, réduit 7 €, -14 ans gratuit. Réservation au 05.54.67.13.29.

SAINTES
Belle de nuit, visite théâtralisée mercredis 19 et 26 août à 21h sur le parvis de Saint-Eutrope. Adulte 8 €, -18 ans 4 €. Réservation au 05.46.74.23.82 ou sur saintes-tourisme.fr

VIDE-GRENIERS

VOUHÉ
24e brocante / vide-greniers organisé dimanche 23 août par Vouhé en Fête dans les rues du village. Toute la journée, de nombreuses animations : tombola, promenades à poney, expo de créateurs, buvette et restauration. Date limite d'inscription : lundi 17 août. Rens. et inscriptions : a.vouheenfete@orange.fr

AUTRE

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE
56e rallye promenade touristique organisé par la société des fêtes dimanche 30 août. Rassemblement des concurrents à 8h15 sur la place du champ de foire, départ à 8h45 pour un parcours de 80 km, arrivée sur le site à découvrir à 12h30 (prévoir pique-nique, chaises et tables), après-midi détente jeux et découverte dès 16h, fin de l'épreuve et classement à 19h. Inscription 12 € par véhicule avant le 15 août au 05.46.95.09.59.

Fête de la Terre : les JA mettent le cap au sud… du département



© JA 17

SAINT-MARTIAL-DE-M.

Organisée par les Jeunes Agriculteurs de Charente-Maritime, la Fête de la Terre revient samedi 15 et dimanche 16 août à Saint-Martial-de-Mirambeau. Pendant deux jours, le monde agricole ira à la rencontre du grand public à travers de nombreuses animations.

Cette édition fait notamment la part belle aux familles avec la création d'un pôle enfants et d'une ferme pédagogique. Un marché de producteurs, des jeux en bois ainsi que des baptêmes de tracteurs et de buggy/SSV compléteront les animations proposées tout au long du week-end.

Samedi, les portes ouvriront à 10 h. La matinée sera notamment marquée par une démonstration de tonte de mouton, un spectacle équestre et une première course de tracteurs tondeuses. L'après-midi, les engins prendront davantage possession du terrain avec plusieurs sessions de Moiss'Batt Cross. À 19h, un loto-bouse « spécial moutons » précédera une nouvelle course de tracteurs tondeuses.

La soirée se poursuivra avec le groupe Aparté, de 19h30 à 21h30, tandis qu'un show de sports mécaniques réunissant buggy/SSV et Moiss'Batt Cross sera proposé de 20h à 23h. DJ Nat's clôturera la journée jusqu'à minuit.

Dimanche, dès 10h, place notamment au concours ovin, aux sonneurs de trompe, au spectacle équestre et aux courses de tracteurs tondeuses. Le principal temps fort de la journée sera la finale départementale du concours de labour, organisée de 14h à 16h. Plusieurs démonstrations de Moiss'Batt Cross rythmeront également l'après-midi. À 17h, un nouveau loto-bouse « spécial moutons » accompagnera les discours et la remise des récompenses. La Fête de la Terre s'achèvera à 18h.

Samedi 15 et dimanche 16 août. Ouverture à 10h les deux jours. Fermeture à minuit samedi et à 18h dimanche. Entrée : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans. Une restauration est proposée en continu à la buvette des Jeunes Agriculteurs.

Le port de Châtelaillon est à la fête le 15 août !



© Dominique Gougat (CLP)

CHÂTELAILLON-PLAGE

L'Association des usagers et amis du port de Châtelaillon (AUAPC) organise sa traditionnelle fête du port samedi 15 août. Au programme : brocante, vide-greniers, animations musicales et restauration. Pour mener à bien cet évènement, les 116 adhérents et 35 bénévoles se mobilisent pour que ce rendez-vous annuel soit une véritable réussite.

Dès 8h30 et pendant toute la journée, une vingtaine de professionnels de la brocante de la mer et plus de 80 exposants particuliers permettront aux visiteurs de chiner des bonnes affaires. Le chanteur Tony Conty assurera l'animation musicale en reprenant les grands classiques de la chanson française et anglo-saxonne.

Entre 11h30 et 13h puis de 15h30 à 18h, les Krolls du Quartier des Dunes de la cité balnéaire, personnages sur des échasses aux allures d'Orcs, effectueront une déambulation fantastique parmi les spectateurs. Cette présentation avait fait sensation lors du Châtel en Fête 2021, et ne devrait pas décevoir les visiteurs. Gare aux enfants qui ne sont pas sages, la prison roulante approche… et Mama Kroll vient pour la première fois avec sa poêle et son couteau !

À partir de 12 heures, il sera possible de se restaurer sous un grand tivoli. Le Chef Serge vous proposera ses célèbres moules, encornés et saucisses grillées frites ; les huîtres seront fournies par Louis Denis, ostréiculteur aux Boucholeurs. Une buvette sera installée au cœur de la fête.

Frédéric Grandjean, président de l'association AUAPC, explique : « *Notre fête met à l'honneur l'identité maritime. L'an dernier, nous avons servi 700 repas et 2.000 personnes ont participé aux festivités. Si la météo est favorable, je pense que nous allons encore améliorer cette fréquentation.* »

Dominique Gougat

Rendez-vous au port de plaisance.







VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS

SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 13 : *Vaiana, la légende du bout du monde* à 14h30 ; *La Bataille de Gaulle - partie 1 : L'Âge de Fer* à 17h15 ; *La Bataille de Gaulle - Partie 2 : J'écris ton nom* à 20h30.
- Ven 14 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 14h30 ; *Lydia et le vaisseau des tempêtes* à 16h30 ; *Tombé du ciel* à 18h30 ; *Disclosure Day* à 20h30.
- Sam 15 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 11h ; *L'Odyssée* (interdit -12 ans) à 14h30 ; *Un petit air de famille* à 17h45 ; *De la Comédie-Française* à 19h15 ; *Tombé du ciel* à 21h.
- Dim 16 : *Non-Non dans l'espace* à 11h ; *Lydia et le vaisseau des tempêtes* à 14h30 ; *Tombé du ciel* à 16h30 ; *La Bataille de Gaulle - Partie 2 : J'écris ton nom* à 18h30.
- Lun 17 : *L'Odyssée* (VOST, interdit -12 ans) à 15h ; *The Ugly* (VOST) à 18h30 ; *La Bataille de Gaulle - partie 1 : L'Âge de Fer* à 20h30.
- Mar 18 : *The Ugly* (VOST) à 14h30 ; *Lydia et le vaisseau des tempêtes* à 16h45 ; *De la Comédie-Française* à 18h45 ; *Tombé du ciel* à 21h.
- Mer 19 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 11h ; *Marius et le Royaume des mers* à 14h30 ; *La fin d'Oak Street* à 16h15 ; *Oklahoma Honey* (VOST) à 18h15 ; *Fjord* (VOST) à 20h45.

ST-HILAIRE-LA-PALUD (79) - VENISE VERTE

- Jeu 13 : *The last viking* à 21h (VO).
- Ven 14 : *L'odyssée* à 21h (VO).
- Sam 15 : *In waves* à 18h. *The last viking* à 21h.
- Dim 16 : *D'où vient le vent* à 18h. *Comète* à 21h.
- Lun 17 : *La dernière séance* à 21h.
- Mar 18 : *Le héros de Berlin* à 21h.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 13 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 15h50 ; *La fin d'Oak Street* à 16h et 20h50 (VOST) ; *The Last Viking* (VOST, interdit -12 ans) à 16h ; *Spider-Man : Brand New Day* à 18h ; *Tombé du ciel* à 18h20 et 20h50 ; *De la Comédie-Française* à 18h50 ; *Sur la route d'Omaha* (VOST) à 20h40.
- Ven 14 : *Tombé du ciel* à 14h et 21h ; *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 14h et 16h10 ; *Charlie et les kangourous* à 14h ; *La Fille dans les nuages* à 16h10 ; *Gorgonà* (VOST, interdit -12 ans) à 16h20 ; *The Last Viking* (VOST, interdit -12 ans) à 18h20 ; *La fin d'Oak Street* à 18h30 et 20h50 ; *Sur la route d'Omaha* (VOST) à 18h30 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 20h10.
- Sam 15 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 13h50, 16h10 et 20h50 ; *Charlie et les kangourous* à 14h ; *Tombé du ciel* à 14h10 ; *La Fille dans les nuages* à 16h ; *Vaiana, la légende du bout du monde* à 16h20 ; *L'Odyssée* (interdit -12 ans) à 18h ; *Sur la route d'Omaha* (VOST) à 18h20 ; *La fin d'Oak Street* à 18h40 et 21h10 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 20h30.
- Dim 16 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 13h50 et 16h ; *Tombé du ciel* à 14h et 17h40 ; *L'Odyssée* (VOST, interdit -12 ans) à 14h10 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 16h et 20h10 (VOST) ; *La fin d'Oak Street* (VOST) à 18h ; *De la Comédie-Française* à 19h10 ; *Jurassic Park* à 20h ; *Sur la route d'Omaha* (VOST) à 21h.
- Lun 17 : *La fin d'Oak Street* (VOST) à 16h ; *De la Comédie-Française* à 16h ; *La Fille dans les nuages* à 16h10 ; *L'Odyssée* (interdit -12 ans) à 17h50 ; *Sur la route d'Omaha* (VOST) à 18h20 ; *Tombé du ciel* à 18h30 ; *Spider-Man : Brand New Day* à 20h30 ; *Gorgonà* (VOST, interdit -12 ans) à 20h50 ; *The Last Viking* (VOST, interdit -12 ans) à 21h.
- Mar 18 : *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* à 13h50 et 16h ; *Tombé du ciel* à 14h et 21h ; *Charlie et les kangourous* à 14h ; *The Last Viking* (VOST, interdit -12 ans) à 16h10 ; *De la Comédie-Française* à 16h30 ; *Sur la route d'Omaha* (VOST) à 18h10 ; *La fin d'Oak Street* à 18h30 et 20h50 ; *Gorgonà* (VOST, interdit -12 ans) à 18h40 ; *Spider-Man : Brand New Day* (VOST) à 20h10.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 13 : *La dernière séance* à 21h.
- Ven 14 : *Kayara, princesse inca* à 21h.
- Mer 19 : *Deviens génial* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 14 : *Le procès de Viviane Amsalem* à 21h (VO).

CINÉMA PLEIN AIR (GRATUIT)

- Burie : *The blues brothers* vendredi 14 août à 21h30 au 26 boulevard des Écoliers. Karaoké, expo de voitures américianes et jeux en bois dès 19h.
- Saint-Jean-d'Angély : *Le comte de Monte Cristo* mercredi 19 août à 21h30 à l'Abbaye royale.
- Saint-Sauveur-d'Aunis : *Flow* samedi 15 août sur la place de l'église à la nuit tombée.

Quand le street art s'invite à l'église Sainte-Madeleine

CHÂTELAILLON-PLAGE

Construite dans un style néo-roman à la fin du XIXe siècle, l'église Sainte-Madeleine de Châtelaillon-Plage, près de La Rochelle, ne paie pas de mine. Il faut en pousser les portes pour découvrir tout son charme. Un charme pour le moins insoupçonné : du narthex à l'abside, les voûtes de l'édifice ont été entièrement redécorées en 2020 à la bombe de peinture, façon street art (ou art urbain). Ces fresques lumineuses sont l'œuvre de l'artiste lillois Amaury Dubois.



© Clément Vidal

Des ténèbres vers la lumière

À l'origine de cette surprenante décoration, il y a un chantier. Dans les années 2010 en effet, l'église Sainte-Madeleine donne des signes alarmants de fatigue. Il devient urgent d'entamer des travaux de restauration. Le chantier débute en septembre 2019. « *On a rénové l'église du sol au plafond* », nous expliquait en 2020 Jean-Louis Léonard, maire honoraire (LR) de la commune (1984-2020). En parallèle, lui et son équipe décident que l'intérieur sera peint. « *Mais je voulais du symbolique, pas du figuratif* », précisait l'ancien édile. Un appel d'offres est lancé, plusieurs candidats y répondent.

C'est finalement Amaury Dubois qui est retenu. Très connu dans le monde du street art, l'artiste passe deux mois et demi sur son échafaudage, bombes de peinture en main. Abstrait, son travail peut se voir comme une allégorie de la vie des hommes : à l'entrée de l'édifice, située à l'occident - qui représente le monde profane sur Terre -, la voûte céleste est sombre, teintée d'un bleu nuit.

Des vitraux réalisés par de grands maîtres

Mais plus on avance vers le chœur, situé à l'orient - qui représente le Ciel et la présence de Dieu -, plus elle s'éclaircit et devient lumineuse en se parant de jaune, d'orange et de rouge. Au total, la fresque s'étend sur près de 600 mètres carrés.

L'église Sainte-Madeleine est également réputée pour les 12 vitraux de sa nef. Réalisés par des maîtres verriers - les ateliers Gouffault à Orléans et de Gustave Pierre Dagrant à Bordeaux - dans les années 1930, ils représentent des saints et des scènes de la vie locale d'autrefois. Tout autour, Amaury Dubois y a dessiné des frises qui rappellent le foisonnement de la nature. Aussi, les couleurs vives des vitraux donnent l'impression de dialoguer avec la fresque monumentale de l'artiste lillois.

À noter que l'Office de tourisme de Châtelaillon-Plage met à disposition des visiteurs un audio-guide pour tout comprendre de l'œuvre d'Amaury Dubois. Coût : 4€.

Clément Vidal

L'église souterraine, un voyage au cœur de la pierre



© L.T.

AUBETERRE (CHARENTE)

À Aubeterre-sur-Dronne, l'un des Plus Beaux Villages de France, les ruelles en pente conduisent naturellement vers une falaise calcaire. Rien ne laisse vraiment présager ce qui attend le visiteur derrière une porte discrète. Pourtant, quelques marches suffisent pour pénétrer dans un univers spectaculaire : une immense église entièrement creusée dans la roche, où la fraîcheur, le silence et les volumes impressionnent immédiatement.

Avec près de vingt mètres de hauteur sous voûte, l'église Saint-Jean, dite aussi église monolithe, figure parmi les plus vastes édifices souterrains d'Europe. Ici, tout ou presque a été sculpté dans la pierre : les piliers, les voûtes, les escaliers et même les galeries qui surplombent la nef. Cette architecture « par soustraction », qui consiste à retirer la matière plutôt qu'à l'assembler, confère au lieu une atmosphère unique.

Une œuvre née des croisades

L'histoire du site remonte au XIIe siècle. À son retour de croisade, Pierre de Castillon, vicomte d'Aubeterre, fait agrandir une cavité existante afin d'y installer des reliques et d'offrir une étape prestigieuse aux pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Pour concevoir le monument, il s'inspire du Saint Sépulcre de Jérusalem, dont une remarquable réplique monolithe occupe encore aujourd'hui le chœur de l'église.

Au fil des siècles, l'édifice connaît plusieurs vies. Église paroissiale jusqu'à la Révolution, il est ensuite transformé en fabrique de salpêtre avant de servir de cimetière. Il faudra attendre les grandes campagnes de fouilles engagées dans les années 1950 pour redécouvrir toute la richesse du monument et de sa nécropole médiévale. Plus de quatre-vingt sarcophages y ont été mis au jour, rappelant l'importance spirituelle du site au Moyen Âge.

Une visite hors du temps

Le regard est rapidement attiré par les dimensions hors normes du lieu, mais ce sont les détails qui retiennent ensuite l'attention : une cuve baptismale taillée dans le roc, des niches funéraires, les traces des outils des bâtisseurs ou encore la galerie supérieure, accessible par un escalier également creusé dans la pierre. À chaque recoin, la lumière naturelle qui pénètre par les ouvertures de la falaise joue avec les volumes et accentue le caractère mystérieux des lieux.

La visite de l'église souterraine complète idéalement celle d'Aubeterre-sur-Dronne. Après la fraîcheur minérale du monument, il suffit de quelques minutes pour retrouver les terrasses animées de la place centrale, l'église romane Saint-Jacques ou les berges paisibles de la Dronne. Un contraste qui fait tout le charme de cette cité du Sud-Charente, où patrimoine, nature et histoire se répondent à chaque détour. Ouverte toute l'année, l'église propose des visites libres ou commentées, permettant de mieux comprendre les secrets de ce chef-d'œuvre médiéval, l'un des sites patrimoniaux les plus spectaculaires de Charente.

L.T.



© L.T.

L'église abbatiale Saint-Pierre, chef-d'œuvre de l'art roman

AIRVAULT (DEUX-SÈVRES)

Le centre théologique de Poitiers décrit la riche histoire de cette église Saint-Pierre d'Airvault, fondée vers l'an mil par Audéarde, fille du vicomte d'Aulnay, mariée avant 969 à Herbert, vicomte de Thouars. Il s'agit d'abord d'une collégiale. L'évêque de Poitiers, Pierre II, décida de la transformer en abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin. En 1113, le Pape Pascal II confirme l'abbaye et ses biens. Elle tombe en commende à partir de 1551, c'est-à-dire que l'abbé, nommé par le roi, touche les revenus de la charge et ne réside plus. En 1559, les bâtiments conventuels et le cloître sont incendiés par les protestants. Le cloître, dont il ne reste que l'aile sud, ne sera pas reconstruit. Le logis abbatial sera reconstruit en 1660.

Après la Révolution, l'église ne sera plus que paroissiale. Elle est classée Monument historique dès 1840. Dans la nef est décrite la vie des religieux et des laïcs par des repas, chevauchées, voyages, duels, funérailles… Des clefs de voûte polychrome sont à admirer avec des jumelles. Un impressionnant chemin de croix vaut également le coup d'œil, tout comme de nombreuses statues, entre autres, d'Antoine de Padoue, Jeanne d'Arc, l'archange Michel, Notre-Dame du Rosaire, trois statues de la Vierge à l'Enfant…



© Olivier Jaunay

À la jonction du chœur et du bras gauche du transept se trouve un beau lutrin du XVIIe siècle, sous la forme d'un aigle aux ailes déployées. À noter encore un tableau de 1646 représentant un Saint Pierre délivré par l'ange. La municipalité d'Airvault précise que « *dans la nef, un orgue mécanique à cylindre témoigne de la musique liturgique au cours du premier tiers du XIXe siècle. Moins d'une dizaine d'instruments de ce type sont connus en France.* »

Olivier Jaunay

Visites guidées sur demande auprès du service patrimoine de la mairie d'Airvault (05.49.64.69.51) ou auprès de l'association les Amis de l'Abbatiale (Serge Rousseau : 05.49.70.81.92 ou 06.88.79.31.84).

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

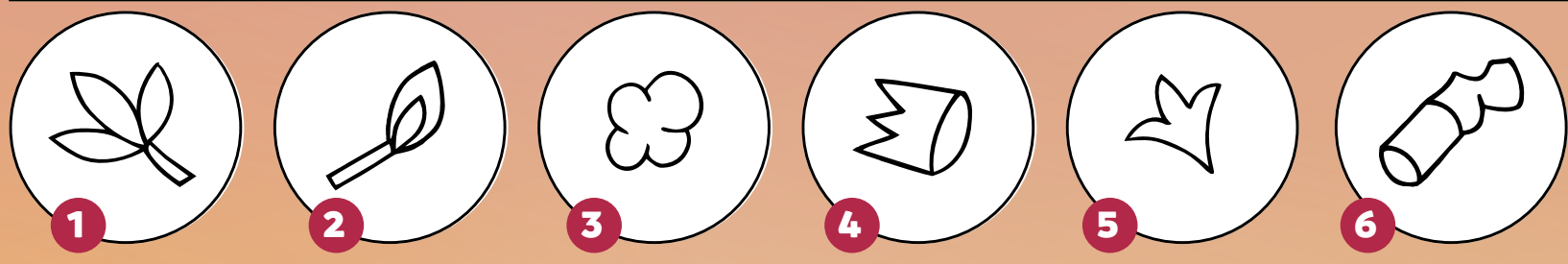
DU 2 JUILLET AU 13 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





BULLETIN DE PARTICIPATION à renvoyer avant le 27 août(*) - Cochez les cases correspondant aux numéros des objets trouvés.

	1	2	3	4	5	6
Dessin du **02/07**	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin du **09/07**	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin du **16/07**	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin du **23/07**	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin du **30/07**	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin du **06/08**	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Dessin du **13/08**	☐	☐	☐	☐	☐	☐

(*) Sous enveloppe non affranchie à :
Groupe Courrier français - L'Hebdo de Charente-Maritime
Jeu de l'été - Libre réponse 88293 - 35529 Bruges CEDEX

scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET

Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : ..... Mail : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Âge : ..... ans

☐ **J'accepte les conditions du jeu concours** *(obligatoire)*

Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse). La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Les informations recueillies dans le cadre de ce jeu seront traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au RGPD. Elles sont destinées exclusivement à l'organisation du jeu. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en écrivant au siège de la société organisatrice. : PMSO - Protection des données Personnelles, 6 rue Pierre-et-Marie-Curie CS 42 100 - 33525 Bruges Cedex.





Pista 360 est une aventure qui va se jouer en famille à Marans - © *Yannick Picard (CLP)*

Pista 360 : six pistes de padel et un projet familial à 2,5 millions d'euros

Le padel poursuit son développement en Charente-Maritime. Un vaste complexe sportif de 2.500 m² est actuellement en chantier dans la zone commerciale de Saint-François.

MARANS

Le padel poursuit son développement dans le nord de la Charente-Maritime. Après l'ouverture, le 20 juin dernier, de Two Padel dans la zone du Fief Girard au Thou, c'est désormais à Marans qu'un nouveau complexe entièrement dédié à ce sport doit voir le jour. Baptisé Pista 360, il est porté par Céline et Cyril Bascle, un couple de Marandais qui a décidé de se lancer dans cette nouvelle aventure.

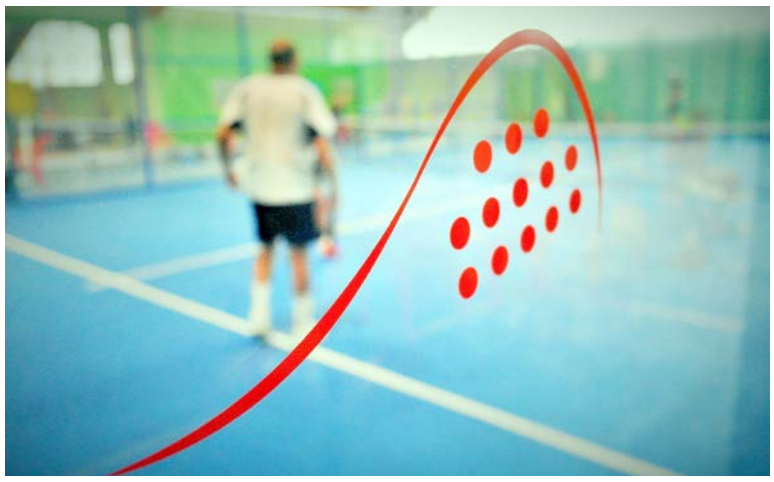
Le chantier vient de démarrer dans la zone commerciale de Saint-François, à l'entrée sud de Marans, pour une ouverture prévue en avril 2027. Un projet d'envergure qui représente un investissement de 2,5 millions d'euros.

2.500 m²
de surface

Le futur complexe s'étendra sur une surface de 2.500 m² et comprendra six pistes de padel, dont une piste centrale équipée de gradins. Celle-ci permettra également aux joueurs de sortir de l'aire de jeu pour récupérer la balle. « *C'est obligatoire pour pouvoir accueillir des compétitions d'un certain niveau* », précise Cyril Bascle.

Garagiste à Marans depuis 16 ans, le chef d'entreprise de 45 ans est lui-même un passionné de padel. À l'approche de la cinquantaine, il a décidé de prendre un virage professionnel et de transformer cette passion en projet familial.

« *Nous avons mûri ce projet en famille depuis deux ans et demi. Il est entièrement privé* », poursuit Cyril Bascle. Joueur régulier, il se rend aujourd'hui à La Rochelle pour pratiquer le padel. « *J'y rencontre beaucoup de partenaires du sud Vendée ou du nord Aunis. Il faut rendre ce sport accessible, que tout un chacun puisse y prendre du plaisir* », explique-t-il.



L'ensemble du complexe Pista 360 sera climatisé, une première dans le secteur selon le gérant - © *Pixabay*

Un constat qui a conforté le couple dans sa volonté de créer son propre complexe à Marans et de rapprocher cette pratique des habitants du nord de l'Aunis et du sud de la Vendée. Un autre projet, celui d'un pôle multi-raquettes, est par ailleurs en réflexion depuis plusieurs années à Saint-Jean-de-Liversay, porté en partie par la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

Des terrains de pétanque et de palet

Pista 360 entend également se démarquer par ses équipements. « *L'ensemble du complexe sera climatisé. À ma connaissance, le complexe climatisé le plus proche se trouve à Bordeaux* », souligne Cyril Bascle.

Le padel ne constituera d'ailleurs qu'une partie de l'offre. Un club-house de 180 m² au sol sera aménagé, ainsi qu'une mezzanine. « *Il sera équipé de machines à fléchettes et d'un simulateur de golf. Une surface de 140 m² sera également réservée au fitness. On peut très bien imaginer un couple dont l'un vient jouer au padel pendant que l'autre prend un cours de fitness* », détaille le chef d'entreprise.

À l'extérieur, des terrains de pétanque et de palet compléteront l'ensemble, implanté sur une parcelle de 3.800 m². Au-delà des équipements sportifs, Céline et Cyril Bascle souhaitent surtout faire de Pista 360 un lieu de vie familial et convivial.

À moins d'un an de l'ouverture, la famille se prépare déjà à cette nouvelle aventure. Willan, l'un des trois fils du couple, âgé de 19 ans et titulaire d'un BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), travaille actuellement dans une salle de sport à Luçon, en Vendée. Il compte bien prendre part au projet familial : « *C'est une bonne idée car il manque un lieu de vie à Marans.* »

Céline Bascle, elle, prendra en charge la gestion du complexe. « *Je serai multitâche* », sourit-elle. À terme, son mari aimerait réunir toute la famille autour de Pista 360. « *L'idée est de regrouper nos deux autres fils dans l'aventure. L'un est pompier de Paris et le cadet n'a que 13 ans. Mais, à terme, nous souhaiterions qu'ils nous rejoignent à Pista 360.* »

Un coach est également en cours de recrutement. Au total, cinq emplois devraient être créés dans la zone de Saint-François. Et Cyril Bascle pense déjà à la suite : à plus long terme, il aimerait créer une équipe de compétition de padel à Marans.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

MARANS

■ **COUPURE D'ÉLECTRICITÉ.** Enedis réalise des travaux sur le réseau afin d'améliorer la qualité de distribution et d'intégrer les nouvelles énergies. Ces travaux nécessitent une coupure sur une partie de la commune lundi 17 août de 11h à 11h45.

■ **ATELIERS DE SOPHROLOGIE.** Le CCAS propose des séances gratuites à destination des aidants, les mardis 8, 15, 22 et 29 septembre, puis 6 et 13 octobre, à la salle des fêtes (de 14h à 15h15 ou de 15h30 à 16h45). Ces séances s'adressent aux personnes accompagnant au quotidien un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Inscription obligatoire : ccas@ville-marans.fr ou 05.46.01.75.10.

■ **MOBILITÉ.** L'association Déplacements Solidaires de L'Île-d'Elle, en partenariat avec la Ville, propose un service de transport aux habitants isolés ne disposant pas de moyen de locomotion. L'association recherche également des chauffeurs bénévoles. Inscriptions et renseignements auprès de Michèle Moinard au 06.76.54.25.32. Contact au 06.76.82.48.19 ou 06.20.56.36.29.

COURÇON-D'AUNIS

■ **DON DE SANG.** Une collecte est proposée par l'Établissement Français du Sang mardi 18 août de 15h30 à 19h à la salle du Marché. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

FERRIÈRE-D'AUNIS

■ **COLLECTE.** La commune lance une collecte de serviettes de table en tissu pour les élèves de l'école élémentaire, afin de réduire les déchets à la cantine et de passer au 100 % lavable. Les habitants peuvent donner des serviettes neuves ou en très bon état, ainsi que des créations réalisées à partir de coupons de tissu. Dons à déposer en mairie avant le 21 août.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

■ **LIRE & VOUS.** Réouverture de la bibliothèque le 19 août en horaires d'été jusqu'au 30 août, le mercredi et le samedi de 10h à 12h. Renseignement sur bibliotheque@stsauveurdaunis.fr ou au 05.46.01.81.39.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIEL PRIEZ**
Tél. 06 26 18 93 00 - daniel.priez@wanadoo.fr
Courçon-d'Aunis et alentours

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
La Ronde, Taugon et alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis atlantique



Le projet entend reconstituer un vaste ensemble de terrains dédiés à la conservation des milieux naturels - © *Archives L'Hebdo 17*

La vallée du Bramerit décroche un soutien de plus de 500.000 €

Le projet de renaturation des zones humides du Bramerit figure parmi les lauréats de l'édition 2026 de Mission Nature. Un dossier porté par le Département.

SAINT-SAVINIEN

La vallée du Bramerit, à Saint-Savinien, fait partie des projets 2026 retenus dans le cadre de la quatrième édition de Mission Nature, le dispositif lancé en 2023 par FDJ United en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB). L'annonce a été faite début juillet par Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, aux côtés de Mathieu Lefèvre, ministre délégué chargé de la Transition écologique. *« La biodiversité est notre bien commun. En trois ans, Mission Nature a démontré qu'une mobilisation citoyenne pouvait produire des résultats concrets partout sur le territoire. Avec cette quatrième édition, nous poursuivons cette dynamique : chaque participation contribue directement à restaurer des milieux naturels, protéger des espèces menacées et préparer nos territoires aux défis climatiques. Avec Mission Nature, préserver le vivant est à la portée de chacun »*, a insisté la ministre.

Restaurer les zones hulides

Porté par le Département de la Charente-Maritime, le projet de renaturation du Bramerit vise à restaurer les zones humides de ce vallon boisé inondable, laissé à l'abandon depuis la cessation des activités piscicoles qui s'y étaient développées. L'objectif est de supprimer les aménagements artificiels qui entravent aujourd'hui le fonctionnement naturel du site afin de lui permettre de retrouver son équilibre écologique. Le Département prévoit également d'acquérir de nouvelles parcelles pour étendre le périmètre d'intervention et garantir la pérennité des actions de préservation déjà engagées.



Plusieurs espèces prioritaires et fortement menacées, notamment le Vison d'Europe, pourraient réapparaître dans la vallée - © *Archives / CD 79*

> *« Renforcer l'intégrité écologique de la vallée »*

Au-delà de la restauration du paysage, le projet entend reconstituer un vaste ensemble de terrains dédiés à la conservation des milieux naturels. Les travaux permettront notamment de remettre en état une frênaie alluviale, un habitat devenu rare, favorable à de nombreuses espèces patrimoniales.

Cette renaturation doit contribuer au maintien, voire au retour, d'espèces particulièrement vulnérables. Parmi elles figure le Vison d'Europe, l'un des mammifères les plus menacés du continent, dont les derniers noyaux de population subsistent dans le Sud-Ouest de la France.

« Dans le cadre de sa politique de protection et de valorisation des Espaces naturels sensibles, le Département de la Charente-Maritime mène depuis 2019 un projet de restauration des zones humides alluviales de la vallée du Bramerit, un affluent de la Charente, sur la commune de Saint-Savinien. L'ambition du projet est de renforcer l'intégrité écologique de la vallée et la reconquête d'espèces prioritaires et fortement menacées, notamment le Vison d'Europe. », souligne Stéphane Chedouteaud, vice-président du Département en charge des Espaces naturels sensibles et des Échappées Nature.

Le coût total de l'opération est estimé à 686.086 euros. Grâce à sa sélection parmi les lauréats de Mission Nature 2026, le projet devrait bénéficier d'une subvention prévisionnelle de 524.868 euros, couvrant une large partie des dépenses engagées. Un soutien qui doit permettre d'accélérer la restauration de ce site naturel emblématique et de renforcer durablement la préservation de la biodiversité en Charente-Maritime.

En chiffres :

Lancée en 2023, l'opération Mission Nature poursuit son développement. Pour sa quatrième édition, 28 nouveaux projets ont été retenus parmi 128 candidatures. Depuis sa création, le dispositif a permis de soutenir 92 projets de préservation de la biodiversité dans toutes les régions de métropole et d'Outre-mer. Plus de 21 millions d'euros ont été mobilisés, dont plus de 9 millions d'euros collectés grâce aux tirages Mission Nature 2026.

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **MUSIQUE AU MARCHÉ.** Un concert de Sowge sera proposé samedi 15 août de 11h à 12h30 sur la place du marché.

BIGNAY

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du lundi 17 au samedi 22 août. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.07.25.26.79. ou 06.79.32.84.26.

LOULAY

■ **NAVETTE VERS LA PISCINE.** En raison d'une fréquentation jugée insuffisante, Vals de Saintonge Communauté a décidé d'annuler la mise à disposition gratuite de la navette depuis Loulay à destination de la piscine d'Aulnay-de-Saintonge prévue jusqu'au 14 août.

ROMAZIÈRES

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du lundi 17 au lundi 31 août inclus.

BAZAUGES

■ **MAIRIE.** Fermeture exceptionnelle du lundi 17 au lundi 31 août inclus.

JUICQ/ÉCOYEUX/ST-HILAIRE

■ **CÉRÉMONIES.** Organisées par le comité d'organisation des Cérémonies anniversaires des combats de Saint-Hilaire-de-Villefranche, Château Gaillard et des Pinarderies samedi 15 août. Rassemblement à 10h au monument de Château-Gaillard à Juicq, puis à 10 h 45 au monument des Pinarderies à Écoyeux et à 11 h 30 au monument aux morts de Saint-Hilaire-de-Villefranche. Un vin d'honneur sera servi à l'issue des cérémonies à la salle polyvalente Jean Garnier de Saint-Hilaire-de-Villefranche.

NEUVICQ-LE-CHÂTEAU

■ **MAIRIE.** Fermeture jusqu'au 23 août inclus pour congés estivaux. Réouverture le lundi 24 août aux horaires habituels.

BORDS

■ **APÉROS VAGABONDS.** Samedi 22 août à 11h30 au city park et dimanche 30 août à 11h30 aux Abelins. La dernière date sera suivie du pique-nique communal. Renseignement auprès de la mairie au 05.46.90.17.37. ou sur mairie@lemung.fr

ESSOUVERT

■ **APPEL À CONTRIBUTION.** La commune nouvelle célébrera ses 10 ans samedi 19 septembre, à la salle de l'Alliance. Les habitants sont invités à se retrouver, à partir de 16 h 30, pour marquer cet anniversaire. À cette occasion, la municipalité souhaite également mettre en valeur les talents locaux. Associations, artisans, artistes et créateurs sont invités à exposer leurs réalisations et à partager leur savoir-faire avec le public. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de la mairie par courriel, au plus tard le 31 août.

F. Mesnard : « Le bloc opératoire n'est absolument pas menacé »

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Après les alertes syndicales, Françoise Mesnard affirme que le bloc opératoire de Saint-Jean-d'Angély n'est pas menacé, malgré le départ d'un praticien en septembre.



Françoise Mesnard aux côtés de la directrice de l'hôpital angérien, Ghislaine Marcault - *© Archives L'Hebdo 17*

À la suite des inquiétudes exprimées par plusieurs organisations syndicales, la maire de Saint-Jean-d'Angély et vice-présidente du conseil de surveillance du groupe hospitalier Saintes–Saint-Jean-d'Angély, Françoise Mesnard, a tenu à apporter des précisions sur la situation du bloc opératoire angérien.

Plusieurs pistes de recrutement

Dans un texte publié sur les réseaux sociaux, l'élue se veut rassurante. « *Le bloc opératoire de l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély n'est absolument pas menacé.* » Elle rappelle que son activité est en progression constante depuis plusieurs années et qu'il nécessite la présence permanente de deux anesthésistes pour fonctionner dans des conditions de sécurité optimales.

L'un des praticiens ayant annoncé son départ au 1er septembre, le groupe hospitalier est actuellement à la recherche de son remplaçant. « *Des pistes sérieuses de recrutement sont actuellement à l'étude, mais tant que les contrats ne sont pas signés, il est prudent d'envisager un plan B.* » Ce scénario consisterait à transférer temporairement l'activité des chirurgiens angériens vers le site de Saintes. Une solution que Françoise Mesnard présente comme provisoire, soulignant que le groupe hospitalier a besoin de l'ensemble des salles de bloc opératoire des deux établissements pour répondre à l'importance de son activité chirurgicale.

Enfin, Françoise Mesnard insiste sur les efforts engagés en matière de recrutement médical. « *Cette année, le groupe hospitalier a recruté 15 médecins, notamment des urgentistes, pour cinq départs. Preuve que notre hôpital attire de plus en plus.* » Avant de conclure : « *Sachez que mon engagement pour notre hôpital est total tant que je serai élue de ce territoire, et le chemin parcouru en treize ans est la preuve de cet engagement.* »

A.L.

Plus de 400 kg de poissons sauvés au mois de juillet à Voissay


Des carpes ont échappé à une mort certaine - *© Pêcheurs Angériens*

Les épuisettes n'ont pas servi à pêcher, mais à sauver des poissons. En juillet, deux importantes opérations de sauvetage ont été menées par plusieurs AAPPMA, dont les Pêcheurs Angériens. La première s'est déroulée le 16 juillet. À la suite d'une alerte lancée par Didier Martin, premier adjoint au maire de Voissay, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour secourir les poissons. Le taux d'oxygène dans l'eau était tombé à un niveau critique, les condamnant à une mort certaine. Plus de 200 kg de poissons ont ainsi été capturés puis transférés vers la Boutonne. Aux côtés des Pêcheurs Angériens étaient présents le Gardon Boutonnais de Tonnay-Boutonne, les Pêcheurs de Port-d'Envaux, les associations de Taillebourg ainsi que la Gaule Jonzacaise. Une semaine plus tard, Didier Martin a de nouveau donné l'alerte. Cette fois, un canal perpendiculaire présentait un risque élevé de mortalité, notamment pour les carpes. À l'initiative du Gardon Boutonnais de Tonnay-Boutonne, une nouvelle opération de sauvetage a été organisée. Les Pêcheurs Angériens ont une nouvelle fois répondu présents, épaulés par plusieurs riverains de Voissay. Au total, une quarantaine de carpes, dont plusieurs spécimens de plus de 10 kg, ont été sauvées, ainsi qu'une quarantaine d'autres poissons.

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur lhebdo17.fr
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 75 €
52 numéros
soit 7 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 138 €
104 numéros
soit 22 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Hebdo de Charente-Maritime dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.



L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)	☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien	☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)	☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement	☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur	☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*	☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**	☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
Recevoir le justificatif de 1re parution : PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à **petites.annonces@lhebdo17.fr**
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **JEUDI**.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :** le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-contre.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :** directement à l'agence de **L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME**.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

DÉCÈS

AYTRÉ
Micheline Alarcon, décédée dimanche 2 août à l'âge de 90 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 10 août au cimetière d'Aytré.

BERNAY-SAINT-MARTIN
Michel Boudaud. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 12 août en l'église de Bernay-Saint-Martin, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

CHÂTELAILLON-PLAGE, YVES, LA ROCHELLE
Gérard Freland, décédé à l'âge de 75 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 13 août à 9h30 en l'église de Châtelaillon-Plage, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle à 11h30.

COURÇON
Yolande Erbé, née Bak. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 12 août en l'église de Benon, suivie de l'inhumation au cimetière de Courçon.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON
Jean-Charles Martineau, La cérémonie religieuse sera célébrée mardi 18 août à 15h en l'église de Dœuil-sur-le-Mignon, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

DOMPIERRE-SUR-MER
Daniel Giroire, décédé mardi 4 août à l'âge de 76 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 10 août en l'église de Dompierre-sur-Mer, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

ÉCHILLAIS
Jean-Christophe Lanau, décédé à l'âge de 66 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 13 août à 17h au crématorium de Saintes, suivie de l'inhumation vendredi 14 août à 11h30 au cimetière d'Échillais.

FORGES
Jean-Pierre Cosseau, décédé à l'âge de 85 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 12 août en l'église de Forges.

GRANDJEAN
Gérard Michaud, décédé lundi 3 août à l'âge de 74 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 13 août à 14h au crématorium de Saintes.

LAGORD
Madeleine Baudouin, née Lacoste, décédée à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 12 août en l'église de Lagord, suivie d'un recueillement au crématorium de La Rochelle.

LAGORD, LA TAILLÉE (VENDÉE)
Jean Auquebon, décédé vendredi 7 août à l'âge de 96 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 14 août à 14h30 en l'église de Lagord, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LA ROCHELLE
Lucette Collin, décédée à l'âge de 94 ans. La cérémonie protestante a été célébrée vendredi 7 août en la salle de cérémonie des pompes funèbres publiques de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Éloi de cette même commune.

Linda Jousselin-Lamoureux. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 12 août en l'église Notre-Dame de La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière du Sableau à Chaillé-les-Marais (Vendée).

LA ROCHELLE, L'HOUMEAU
Jean-Marc Jubien, décédé à l'âge de 83 ans. Après sa crémation réalisée dans la Manche, Jean-Marc repose auprès de son épouse Geneviève dans le caveau familial du cimetière Saint-Éloi à La Rochelle.

LA ROCHELLE, PARIS
Blandine Jouve, épouse Colin, décédée à 85 ans. Un hommage lui sera rendu vendredi 14 août à 14h30 au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE, ROMAGE (86)
Jacqueline Brenuchot, née Saint-Martin, décédée à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 17 août à 10h30 en l'église du Sacré-Cœur de la Genette à La Rochelle, suivie de l'inhumation au cimetière de Romagne, mardi 18 août à 10h.

LE MUNG
Jean-Louis Laumaillè, décédé à l'âge de 83 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 14 août à 14h au crématorium de Saintes.

NÉRÉ
Gilles Benoist, décédé à l'âge de 80 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 10 août en l'église de Néré, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

ROCHEFORT
Gérard Bouju, décédé à l'âge de 69 ans. La cérémonie civile a été célébrée lundi 10 août au crématorium de Saintes.

SAINT-AGNANT
Gilles Trocherie, décédé à l'âge de 84 ans. La cérémonie civile a été célébrée jeudi 6 août à la salle des fêtes de Saint-Agnant, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
James Florac, décédé samedi 8 août à l'âge de 87 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 14 août à 10h30 en l'église de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation, à 12h, au cimetière de Brizambourg.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE
Nicole Roger, née Poncini, décédée mardi 4 août, à 80 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 14 août à 10h en l'église de Saint-Laurent-de-la-Prée, suivie d'un recueillement au crématorium de Saintes à 12h. L'inhumation de l'urne aura lieu au cimetière de Saint-Laurent-de-la-Prée à 16h30.

SAINT-LOUP
Roelfine Marijke Engelsman-Meijer, décédée à l'âge de 88 ans. Un dernier hommage lui a été rendu rendu vendredi 7 août au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS, SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
Thierry Brillet, décédé à l'âge de 61 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 13 août à 14h30 en l'église de Saint-Sauveur-d'Aunis, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-de-Liversay dans l'intimité familiale.

TONNAY-BOUTONNE
Annette Corbinaud, née Bris, décédée jeudi 6 août à l'âge de 89 ans. Un temps de recueillement aura lieu jeudi 13 août à 10h30 au cimetière de Tonnay-Boutonne.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal BAC DE TRI

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2622**563**

Etude de Maxime PRESTAT & Karine LAMICHE
Notaire
9 place Cail
79110 CHEF-BOUTONNE

IMMATRICULATION (SCI à capital fixe)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Maxime PRESTAT, notaire à CHEF-BOUTONNE (Deux-Sèvres), le 06/08/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Forme : Société civile immobilière régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les articles 1 à 52 du décret 78-704 du 3 juillet 1978, par toutes dispositions légales ou règlementaires qui modifieraient ces textes ainsi que par ses statuts. Objet : - l'acquisition de tous immeubles, la propriété, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement dit de tous immeubles et terrains qui seront apportés à la SOCIETE ou acquis par elle, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; - et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Dénomination : **TERRE ET MER**. Siège social : à TONNAY-BOUTONNE (17380), 6 bis Milgodet. Durée : 99 ans. Capital social : MILLE DEUX CENTS EUROS (1200,00 €). Apports exclusivement en numéraire. Les parts sont librement cessibles entre associés et descendants, toutes les autres cessions de parts sont soumises à agrément. L'exercice social débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Premiers gérants pour une durée illimitée : Monsieur Nicolas QUETIER, célibataire, et Madame Clémence BELOT, célibataire, demeurant ensemble à TONNAY-BOUTONNE (17380), 6 bis Milgodet. La société sera immatriculée au RNE et au RCS de SAINTES.

Pour avis,
Le notaire.

A2622**306**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **E L S** FORME : Société civile CAPITAL : 1 000 euros SIEGE SOCIAL : 3 Féole 17470 LOIRE SUR NIE OBJET : L'acquisition et la détention de tous titres de participation, parts et actions et généralement de toutes valeurs mobilières et titres de placements. La gestion de ces titres et valeurs mobilières. L'administration, la gestion de tous instruments financiers, placements, de toutes opérations de trésorerie, emprunts, prêts, découverts au profit exclusif de ses filiales conformément à l'article 511-7 3° du Code Monétaire et financier. L'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. DUREE : 99 années GERANCE : Monsieur Etienne SALMON, demeurant 3 Féole 17470 LOIRE SUR NIE. APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros CESSION DE PARTS : agrément à la majorité des 2/3 des parts sociales en cas de cession à un non associé

Pour avis,

A2622**498**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 06/08/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PMT PARTICIPATION
Objet social : Toutes opérations, pour son propre compte, d'achat, de vente et de gestion de valeurs mobilières françaises et étrangères de toute nature et de toutes entreprises, l'achat, la souscription, la gestion, la vente, l'échange de ces valeurs et de tous droits sociaux, la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et/ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou mobilières créées et à créer par tous moyens ; toutes prestations de services et de conseils en matière de stratégie, management, organisation, ressources humaines, technologie, informatique et télécommunication, communication, gestion immobilière, gestion financière et administrative, contrôle et suivi juridique, marketing et achats, détention et/ou gestion de droits de propriété intellectuelle et industrielle.
Siège social : 11 avenue Bernard MOITESSIER, 17180 PERIGNY
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Président : KDMJ, SASU au capital de 500 000 €, ayant son siège social 11 AVENUE BERNARD MOITESSIER 17180 PERIGNY, immatriculée sous le n°524184280 au RCS de LA ROCHELLE
Admission aux assemblées et droits de votes : Associés

La Présidence

A2622**709**

Société d'Avocats
30 rue du 18 Juin Immeuble le Plazza
17138 PUILBOREAU

FAMILLE MAM

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 rue du Gai soleil
17650 ST DENIS D'OLERON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Denis d'Oléron du 10 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : FAMILLE MAM
Siège social : 9 rue du Gai soleil - 17650 ST DENIS D'OLERON
Objet social : L'acquisition d'immeubles et terrains, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et terrains et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Magdalena PLYTA demeurant 9 rue du gai soleil - 17650 ST DENIS D'OLERON
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
La Gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2622**606**

SCI DU RELAIS
Société civile immobilière au capital de 500 euros
4 rue du Relais 17290 FORGES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/08/2026, il a été constitué la présente société :

Dénomination sociale : SCI du relais
Capital : 500 euros divisé en 500 parts sociales de 1 euro chacune entièrement souscrites et libérées ;
Objet : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : La propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers, en tous lieux pat tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation ;
Siège social : 4 rue du relais 17290 FORGES
gérant : Monsieur Jacques ROTROU, né le 04/07/1987 à Verneuil-sur-Avre (27), demeurant à 27 Grande Rue Puydrouard 1729 FORGES,
gérant : Madame Pauline BAZIN, née le 16/10/1987 à Nantes (44), demeurant à 27 Grande Rue Puydrouard 1729 FORGES
Immatriculation ; au registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

Pour avis, les gérants

A2622**303**

Par acte sous signature privée en date du 28/07/2026, est constituée la Société pluripersonnelle présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **SAS 666** FORME : Société par actions simplifiée CAPITAL : 3 000 euros SIEGE : 6 Passage des Halles 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS OBJET : Le débit de boisson, les services de petite restauration, commerce de boissons, activité de «Coffee shop-bar tapas». DUREE : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PRESIDENT : M. Samuel GRUGET demeurant 8 Chemin des deux communes 17430 CABARIOT IMMATRICULATION : au RCS de La Rochelle.

Pour avis.

A2622**421**

LE LIBERTY SNACK

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 Rue de la Sablière
BP40047
17390 LA TREMBLADE

La société, jusqu'alors sans activité, informe de sa mise en activité à compter du 30/07/2026, à la suite de l'acquisition d'un droit au bail portant sur des locaux situés 15, Place Gambetta à LA TREMBLADE (17390).
La société y exercera l'activité suivante : L'activité de bar, café, petite restauration sur place et à emporter, brasserie, snacking, sandwichs, salades, boissons, crêperie, traiteur, tapas, plats cuisinés, produits régionaux, etc...

Mention sera faite au RCS de LA ROCHELLE

La Gérance

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**626**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination :
PASCAL MENUISERIE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 2 Rue MOLIERE, 17138 SAINT-XANDRE.
810680975 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Pascal PIFFETEAU demeurant 2 Rue Molière, 17138 St Xandre et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du greffe de La Rochelle.

Le liquidateur

A2622**528**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SCI COLBERT 92**.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 76224 euros.
Siège social : 6 Rue DU PARADIS, 17290 FORGES.
384406047 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Jean-Pierre DUQUENNE et Mme DUQUENNE Sylvie demeurant 6 rue du Paradis, 17290 Forges et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du greffe de La Rochelle.

Le liquidateur

FONDS DE COMMERCE

A2622**726**

LEGISPHERE AVOCATS
Maître Ariane DELSOL
Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle
inscrite au barreau de Saintes
6 Boulevard Vladimir - 17000 SAINTES

LES P'TITS CHEVEUX SAS
Capital 2 000 €
Siège social : 25, Rue Alsace Lorraine 17100 SAINTES
RCS SAINTES 107 713 885

Par acte SSP du 31/07/2026, enregistré le 03/08/2026 au SIE de SAINTES, dossier 202600018692, ref 170P04 2026 A 01060.
C.S. COIF., SARL, au capital de 7 622,45 €, immatriculée au RCS de SAINTES 401.485.639 a vendu à
LES P'TITS CHEVEUX, SAS, au capital de 1 000€, immatriculée au RCS de SAINTES 107.713.885
Son fonds commercial et artisanal de coiffure, sis et exploité au 25 Rue Alsace Lorraine, 17100 SAINTES, sous l'enseigne SAINT ALGUE, immatriculée au RCS 401 485 636 et au RNE 401 485 636 00013.
Vente consentie au prix de 80 000€, avec entrée en jouissance au 01/08/2026.
Les oppositions, devront être faites, dans les 10 jours suivant la dernière des publications légales, au Cabinet LEGISPHERE AVOCATS, sis au 6 Blv Vladimir 17100 SAINTES.
Pour avis, La Présidente

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**502**

INSERTION – CHANGEMENT partiel DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier LANEUZE, Notaire au sein de la Société d'exercice libérale à responsabilité limitée dénommée «Olivier LANEUZE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINTES (17100), 14 Cours Réverseaux, CRPCEN 17064, le 4 août 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE:
M. Jean-Michel **CHENEREAU**, et Mme Evelyne Jacqueline **COMPAGNON**, demeurant ensemble à SAINT-CESAIRE (17770) 15 les Tuileries
M. est né à SAINTES (17100) le 14 février 1958,
Mme est née à ARCHINGEAY (17380) le 21 août 1961.
Mariés à la mairie de ARCHINGEAY (17380) le 22 août 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

A2622**339**

Maître Marie-Hélène GIBOIN
Notaire Associée
23 avenue Léon Gambetta
BP 30121
17306 ROCHEFORT CEDEX

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Marie-Hélène GIBOIN, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «MARIE-HELENE GIBOIN, NOTAIRE», titulaire d'un office notarial à ROCHEFORT (17300), 23 Avenue Gambetta, CRPCEN 17051, le 27 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant des époux entre Monsieur Gérard Roger Joseph OUDOL, et Madame Jocelyne Moïsette BROUHARD, demeurant ensemble à ROCHEFORT (17300) 9 rue Alexandre Fiocchi. Monsieur est né à CARCASSONNE (11000) le 30 décembre 1945, Madame est née à SAINT-AGNANT (17620) le 10 mars 1947.
Mariés à la mairie de SAINT-AGNANT (17620) le 6 septembre 1969 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Maître Marie-Hélène GIBOIN, notaire

DISSOLUTIONS

A2622**632**

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

Etude de Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES (Charente-Maritime), 91 Avenue Gambetta.

Avis de dissolution de société
Suivant acte reçu par Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta, le 6 août 2026 a été déposé le procès-verbal de l'assemble générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 4 août 2026 de la société :
SCI EAGLE, société civile immobilière, au capital de 2 000 €, ayant son siège social à SAINTES (17100) 71 Cours Lemercier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES sous le numéro SIREN 442 304 531, et la nomination de Monsieur Georges IGLESIAS en qualité de liquidateur.
Puis approbation des comptes et quitus au liquidateur ont été donnés. Clôture de la liquidation et demande de radiation de ladite société ont été ordonnées.
Le siège de la liquidation est fixé en l'étude de Me Sylvie DUMET-PROUTEAU.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de SAINTES.
Pour avis
Le notaire.

A2622**588**

Dissolution anticipée

Dénomination : **BLS 17**.
Forme : SC société en liquidation.
Capital social : 300 euros.
Siège social : 36 Rue DES MOUETTES, 17138 SAINT-XANDRE.
832431423 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société . Madame Sabine PONTOIZEAU, demeurant 7 rue Jean Laporte 17139 Dompierre sur Mer a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

TESTAMENT

A2622**395**

Etude de Maître Christel RIOU
Notaire à JONZAC (17500)
Chemin des Groies de Chez Fouché

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 janvier 2011,
Monsieur Lionel Jean **JULIEN**, en son vivant retraité, demeurant à VILLEXAVIER (17500) Chez Menanteau.
Né à VILLEXAVIER (17500), le 13 mars 1931.
Veuf de Madame Anne Marie Cristiane Rolande Danielle DUPOUY et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à VILLEXAVIER (17500) (FRANCE), le 5 août 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christel RIOU, Notaire au sein de la Société dénommée»SAS OFFICE NOTARIAL JONZ'ACTE», titulaire d'un Office Notarial à JONZAC (Charente-Maritime), Chemin des Groies de chez Fouché, le 31 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Christel RIOU, Notaire à JONZAC Chemin des groies de chez Fouché, référence CRPCEN : 17109, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de SAINTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, Maître Christel Riou, Notaire

MODIFICATIONS

A2622**481**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

K2IP PARTICIPATION

SAS au capital de 18 576 342 €

Siège social : 11 AVENUE BERNARD MOITESSIER

17180 PERIGNY

RCS de LA ROCHELLE n°934 400 086

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 05/08/2026 a décidé à compter du 05/08/2026 d'augmenter le capital social de 200 000 € par apport en numéraire en le portant de 18 576 342 € à 18 776 342 €.
Article 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de LA ROCHELLE.

La Présidence

A2622**346**

SCM DU RONDEAU 835.309.147
Société civile de moyens au capital de 1.200 euros
12, rue de lEglise 17220 LA JARNE

Aux termes dune AG en date du 29/06/2026, il a été décidé de la nomination aux fonctions de co-gérant le Dr Julie ROBERT en remplacement de Mme Sylvie RICART démissionnaire. Mise à jour des statuts au registre du commerce et des sociétés de La Rochelle.

Pour avis, les gérants

A2621**495**

AGENCE DU PARC - CAPITAL ET OBJET

AGENCE DU PARC DE ROYAN

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 120 000.00 €
Siège social : 97 avenue des Semis - 17200 ROYAN
528 773 732 RCS SAINTES

Aux termes de décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 1er juillet 2026, il a été décidé de :
Augmenter le capital social d'une somme de 95 000 euros par incorporation de réserves le portant ainsi à 215 000 euros. L'article 8 des statuts est modifiés en conséquence.
Modifier l'article 2 des statuts suite à l'adjonction d'une activité nouvelle :
ARTICLE 2 . OBJET
La société a pour objet, en France et à l'étranger :
Transaction sur immeuble et fonds de commerce, agence immobilière, achat, vente, location de locaux d'habitation, professionnels ou commerciaux, de fonds de commerce, gérance d'immeuble (administrateur de biens, gestion et conservation de tout patrimoine immobilier, syndic de copropriété), échange d'immeuble en France ou à l'étranger ainsi que toutes activités périphériques et complémentaires (assurance, produit d'épargne, conseil patrimonial, maitrise d'ouvrage, entremise en matière d'opération de banque…).
Le reste de l'article reste inchangé.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis, la gérance

A2622**645**

R'Soft Game
SARL de 200 €
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE DES GRANDS CHAMPS
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
RCS de LA ROCHELLE n°833 347 495

AVIS DE CESSION DE PARTS

Aux termes d'un ASSP en date du 28/04/2026, Mme GALUPPI Sharon, demeurant 4 rue des Framboisiers 22100 DINAN, à cédé à M. GUDEAU Bérenger, demeurant 2 rue Pierre Dornic 17700 SURGERES et M. PICARDAT Mickael, demeurant 13 rue du Champbranger 79210 MAUZE SUR LE MIGNON, 50 parts. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Suite à la vente de ses 50 parts sociales par moitié aux deux cessionnaires, Mme Galuppi a perdu sa qualité d'associée. La répartition des parts sociales a été modifiée ainsi que les statuts de la SARL.

Mickael Picardat et Bérenger Guedeau

A2622**230**

SAS AJR AUTOMOBILES
Société par actions simplifiée
au capital de 11.200 €
Siège social : 47, rue de la Grande Borde 17220 SAINT VIVIEN
RCS LA ROCHELLE 811 668 466
Modification de la Dénomination

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2026, l'assemblée générale a décidé

De modifier la dénomination sociale de notre Société : la nouvelle dénomination sera BananaVan à partir du 3 juillet 2026.

Pour avis
La Présidence

A2620**983**

COOL AND CHIC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL VARIABLE MINIMUM DE 2 € ET MAXIMUM DE 100 000 €
SIEGE SOCIAL : 7 ALLEE TRAL PECH
24220 BEYNAC ET CAZENAC
840 660 443 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COOL AND CHIC a décidé de transférer le siège social du 7 Allée Tral Pech, 24220 BEYNAC ET CAZENAC au 24 avenue de la Plage 17670 LA COUARDE SUR MER à compter du 01/08/2026, et de modifier en conséquence l'article4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 840 660 443 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de La Rochelle. Gérance : M. Sébastien FLOUX, demeurant 4b rue de la Division Leclerc 78830 BONNELLES.

Pour avis

VENTES

A2622**416**

SCP FERNANDES KOOB
37 Avenue du Docteur Diéras BP 10328 17313 ROCHEFORT CEDEX
18 Boulevard Guillet Maillet 17100 SAINTES
Tél : 05.46.82.34.00 Courriel : cabinet@fernandeskoob-avocats.fr
Société d'Avocats Inter-Barreaux - RCS LA ROCHELLE 409 526 035

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

De deux locaux commerciaux sis 45 avenue des Albatros
17190 SAINT GEORGES D'OLERON

MISE A PRIX 99 000.00 €
En un seul lot de vente
MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 à 9 HEURES 30
au Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE (17), Palais de Justice, 10 Rue du Palais.
VENTE EN UN SEUL LOT
COMMUNE DE SAINT-GEORGES-D'OLERON (17190) :
Dans un immeuble sis 45 avenue des Albatros, bâti sur une parcelle cadastrée section BM n°119 pour une contenance de 23 ares 97 centiares, régi par un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître MOQUAY, Notaire à SAINT-PIERRE-D'OLERON (17), en date du 11 avril 1986, publié au Service de la Publicité Foncière de MARENNES, devenu Service de la Publicité Foncière de LA ROCHELLE 1, le 7 mai 1986 volume 7826 n°18,
les lots de copropriété suivants :
- le lot n°7, consistant en un local commercial, outre les 228/10000èmes des parties communes générales,
- le lot n°8, consistant en un local commercial, outre les 204/10000èmes des parties communes générales,
Les deux lots de copropriété sont réunis en un seul et même local, situé au rez-de-chaussée de la copropriété.
Cet immeuble comprend :
- une salle de restauration d'une superficie de 42.80 m²,
- une réserve de 6.60 m²,
- un WC d'une superficie de 1.80 m².
Au moment de l'établissement du procès-verbal de description, en janvier 2026, l'immeuble était inoccupé.
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de LA ROCHELLE (17) (RG N° 26/0009), au siège social du Cabinet de l'Avocat poursuivant ci-dessus désigné, ou sur le site internet www.fernandeskoob-avocats.fr, rubrique Ventes aux Enchères.
Visite sur place, par la SAS TERRIEN-ROUX-ANCIAUX, Commissaires de Justice à ROCHEFORT (17), le 11 septembre 2026 à 14 heures.
Les enchères doivent être portées par un avocat au Barreau de LA ROCHELLE/ROCHEFORT.

A2611**411**

SAS « NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES »
titulaire d'un Office Notarial
dont le siège social est à ROYAN,
avec bureaux annexes à
MESCHERS-SUR-GIRONDE,
GEMOZAC et LA TREMBLADE,

En application des articles L. 331-19 et suivants du Code forestier, avis est donné de la vente du bien suivant :
Commune AVY (17800)
Diverses parcelles en nature de bois-taillis figurant au cadastre :
- Section A numéro 869, lieu-dit BOIS FOUCAUD pour 10a 70ca (cette parcelle est un bien délimitée d'une surface totale de 20a 40ca)
- Section B numéro 1117, lieu-dit LES SERPOLETS pour 03a 90ca
Commune SAINT-PALAIS-DE-PHIOLIN (17800)
Diverses parcelles en nature de bois-taillis figurant au cadastre :
- Section B numéro 973, lieu-dit LES GRANDS BOIS pour 10a 40ca
- Section C numéro 469, lieu-dit LES GRANDS BOIS pour 03a 61ca
- Section C numéro 672, lieu-dit LES GRANDS BOIS pour 07 a 24 ca
Moyennant le prix de SIX CENT QUARANTE CINQ EUROS (645,00 €), payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.
Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Les frais d'acte et les frais d'insertion dans un journal d'annonce légale sont à la charge de l'acquéreur.
Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise
de possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.
Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un
délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de AVY (17800) et de SAINT-PALAIS-DE-PHIOLIN (17800) pour faire connaître à Maître Sophie GIRERDDENIS notaire à GEMOZAC (17260), 7B rue des Frênes ZA Pied Sec Nord, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre
récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenus dans les présentes.
Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la déclaration
d'exercice de ce droit par son bénéficiaire. Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.
Rappel de l'article L 331-19, alinéa 3 :
Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**029**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
CONCERNANT LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE MONS (17)

Par arrêté du 10 juin 2026 le Maire de la commune de MONS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision du zonage d'assainissement de la commune.
A cet effet, **Monsieur Michel FAUR** domicilié à Saintes a été désigné par le Président du Tribunal administratif comme Commissaire-enquêteur. Et Monsieur Thierry MICOL comme commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de MONS du mardi 1er septembre au vendredi 2 octobre 2026, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est consultable en mairie et sur le site internet : www.eau17.fr rubrique «espace documentaire» rubrique «assainissement non collectif» puis «Nos Publications».
Le Commissaire-enquêteur recevra en mairie à l'occasion de trois permanences le :
- Mardi 1er septembre 2026 de 14h à 17h
- Mardi 15 septembre 2026 de 9h à 12h
- Vendredi 2 octobre 2026 de 14h à 17h
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête de la mairie. Elles pourront également être adressées par voie postale au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Mons 6 Place de la Mairie 17160 MONS ou par courriel à mairie@mons17.fr.
Le présent avis d'enquête publique fera l'objet d'une publication selon les règles en vigueur (arrêté ministériel du 09/09/2021) par voie de presse et affichage.

Le Maire
MANCEAU Jean-Michel

A2622**746**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Sous-préfecture de Saint-Jean d'Angély Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime

ANNONCE LÉGALE

Réunie le 7 août 2026, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Charente-Maritime a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la Mairie de Ferrières le 28 mai 2026 par la SCI LEO, domiciliée 3 Rue du Vert Castel à Mérignac (33700), afin d'étendre de 223 m² un magasin de secteur 2, à l'enseigne MARCHE AUX AFFAIRES, pour atteindre une surface totale de vente de 1 304 m², à Ferrières (17170) Rue de la Juillerie.
Les recours prévus aux articles L.752-17, et R.752-30 à 39 du Code de commerce doivent être adressés à la CNAC dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

A2622**702**

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Sous-préfecture de Saint-Jean d'Angély
Commission départementale d'aménagement commercial de la Charente-Maritime

ANNONCE LÉGALE

Réunie le 25 juin 2026, la Commission Nationale d'Aménagement Commercial a rejeté le recours formé par la SAS Carrefour Hypermarchés et émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée dans le cadre d'un permis de construire déposé à la Mairie d'Angoulins par la SNC LIDL, afin de créer un supermarché à l'enseigne LIDL d'une surface de vente de 1 507 m², à ANGOULINS (17690) 17 Avenue des Fourneaux.

Pourquoi l'été 2026 ravive le souvenir de la sécheresse de 1976

Le service européen Copernicus a confirmé, lundi 10 août, que l'Europe de l'Ouest connaissait son début d'été le plus chaud jamais mesuré. Cours d'eau et sols à sec, incendies… Cinquante ans après la grande sécheresse de 1976, les mêmes signaux d'alarme se rallument.



Élevage bovin dans une prairie desséchée par les fortes chaleurs et le manque de pluie, dans le Gers, fin juillet - © *MXPPP*

L'Europe de l'Ouest a connu son début d'été le plus chaud jamais enregistré, avec des cours d'eau à sec et des dizaines de milliers d'hectares partis en fumée en Gironde comme en Espagne, a indiqué le programme Copernicus, lundi 10 août. Une intensité qui ravive, cinquante ans plus tard, le souvenir d'un été resté gravé dans la mémoire collective française : celui de la grande sécheresse de 1976.

Tout part d'un blocage anticyclonique, quand un anticyclone reste bloqué au même endroit pendant des mois au lieu de se déplacer normalement. Dès décembre 1975, l'anticyclone des Açores, qui se trouve d'habitude au large du Portugal, remonte anormalement vers le nord, jusqu'au large de l'Irlande. Il se retrouve alors coincé contre un autre anticyclone, positionné cette fois au sud du Groenland.

Des pointes à 38-39°C dans le Sud-Ouest

Ensemble, ces deux barrières de hautes pressions forment un véritable mur. Les perturbations pluvieuses venues de l'Atlantique, qui apportent normalement l'humidité en France, sont alors détournées et ne peuvent plus atteindre le pays.

Ce blocage se reproduit mois après mois, sous des formes différentes : en février, ce sont les anticyclones des Açores et de Sibérie qui prennent le relais et ferment à nouveau la route aux nuages ; en mai, c'est une bande de hautes pressions quasi continue qui s'étend de la Russie jusqu'au Portugal. À chaque fois, le même scénario se répète : pas de pluie, du soleil en excès, et des températures qui grimpent. Dès le printemps 1976, le manque d'eau devient critique.

La canicule proprement dite s'installe du 23 juin au 6 juillet 1976, avec des pointes à 38-39°C dans le Sud-Ouest et à plus de 34°C à Paris et à Londres. Mais c'est surtout l'ampleur du déficit pluviométrique qui frappe : sur l'ensemble du printemps, les précipitations chutent de 40 à 50 % à l'échelle nationale, un déficit qui frôle 70 % en Bretagne à la mi-juillet selon Météo France. Les grands fleuves comme la Loire, la Moselle et le Rhône affichent des débits inférieurs de 50 à 70 % à la normale et la Loire se retrouve quasiment à sec à Tours. Faute d'eau dans les barrages, la production hydroélectrique nationale chute d'un tiers.

Pour une France encore très agricole, le choc est immédiat. Les récoltes de céréales, de pommes de terre et de betteraves s'effondrent, tandis que les éleveurs, privés de fourrage, doivent vendre leur bétail en catastrophe. L'armée est mobilisée pour acheminer de la paille jusqu'aux zones sinistrées : c'est l'opération « Paille », restée dans les mémoires.

Plus de 105.000 hectares de forêts, landes et garrigues partent en fumée durant l'été, contre une moyenne annuelle de 32.000 hectares les quinze années précédentes. Les pertes directes pour les agriculteurs atteignent 1,3 milliard de francs, l'équivalent d'environ 936 millions d'euros, tandis que la croissance économique française perd 0,5 point. Des analyses statistiques, reprises dans un rapport sénatorial, établiront que cet été caniculaire a provoqué une surmortalité d'environ 6.000 décès en France.

Une « contribution de solidarité »

Face à la détresse du monde agricole, le président Valéry Giscard d'Estaing évoque, le 21 août 1976, la création d'un impôt exceptionnel. La mesure se concrétise quelques jours plus tard : une aide de 2,2 milliards de francs est financée par une majoration de 4 à 8 % de l'impôt sur le revenu pour les ménages les plus aisés. Cette « *contribution de solidarité* » cristallise les tensions au sein de l'exécutif et contribue directement à la démission de Jacques Chirac de son poste de Premier ministre, à la fin du mois d'août 1976.

Cinquante ans plus tard, cet événement climatique exceptionnel semble étrangement familier. La sécheresse des sols atteint des niveaux préoccupants en Europe de l'Ouest. Tout comme en 1976, les débits des grands fleuves français, de la Seine au Rhin, s'effondrent eux aussi, mettant sous tension l'irrigation, la production d'énergie et les écosystèmes aquatiques.

Margaux Acosta

Les nationalistes corses restent divisés sur le projet de nouveau statut de l'île

La charge virulente du FLNC contre le projet de loi visant à rendre la Corse autonome illustre les fractures entre autonomistes modérés et indépendantistes radicaux. Ces derniers reprochent aux premiers d'avoir abandonné des revendications historiques du mouvement nationaliste.

Dans le monde idéal des nationalistes insulaires, l'existence du « *peuple corse* » serait reconnue par la loi et le corse serait langue officielle sur l'île de Beauté, aux côtés du français, en vertu d'une « *co-officialité* » linguistique. Quant aux nouveaux venus, ils devraient résider sur place de manière permanente depuis au moins cinq ans avant de pouvoir acheter une maison en application d'un « *statut de résident* ». Ces trois revendications figurent dans le communiqué du Front de libération national de la Corse (FLNC) lu lors d'une conférence de presse clandestine dont l'existence a été révélée par le quotidien *Corse Matin* jeudi 6 août.

Pour le groupuscule indépendantiste né en 1976, il s'agit là de « *bases fondamentales* ». Mais ces hommes cagoulés et armés ne sont pas seuls à y tenir. Qu'ils soient partisans de l'indépendance ou de l'autonomie, les militants ayant choisi la voie des urnes plutôt que celle des armes en ont également fait des éléments centraux de leurs programmes. Et les électeurs n'y sont visiblement pas insensibles : à trois reprises, ils ont donné la majorité à des nationalistes lors des élections territoriales organisées en 2015, 2017 et 2021 pour désigner les membres de l'Assemblée de Corse.

Les autonomistes, le courant modéré du nationalisme corse incarné par Gilles Simeoni, dirigent ainsi l'exécutif régional depuis onze ans. Ses responsables ont notamment fait de la « *co-officialité* » du corse un de leurs principaux chevaux de bataille. Pour eux, institutionnaliser le bilinguisme contribuera à sauver une langue menacée de disparition. Dans les faits, le sujet agite le débat local depuis plus de quarante ans.

L'instauration d'un statut de résident est également un vieux serpent de mer. Pour les élus nationalistes, restreindre l'accès à la propriété des non-Corses permettrait de lutter contre la spéculation immobilière sur un territoire confronté à la multiplication des résidences secondaires et des meublés touristiques, ainsi qu'à un bouleversement démographique. La croissance de sa population, de l'ordre de 1 % par an, est en effet trois fois plus élevée qu'au niveau national selon l'Insee. Ce boom est uniquement alimenté par un solde migratoire excédentaire, avec 4.000 habitants de plus chaque année.

Introduction de la notion de « communauté de destin »

La reconnaissance d'un « *peuple corse* » est, elle, au cœur des discours nationalistes depuis les années 1970, au nom d'une spécificité liée à l'histoire d'une île devenue française au XVIII^{e} siècle. Mais la définition de ce « *peuple* » s'est assouplie au fil du temps et avec l'introduction de la notion de « *communauté de destin* » permettant de sortir d'une vision identitaire basée sur le seul droit du sang. Selon ce concept, un non-Corse peut le devenir s'il adhère à un certain mode de vie, notamment en parlant corse.

Cette approche ouverte est désormais rejetée par le FLNC. L'organisation tire surtout à boulets rouges sur le processus dit « *de Beauvau* » et sur les principaux partis nationalistes qui ont participé à ces discussions avec le gouvernement en vue de modifier le statut de la Corse pour la rendre autonome au sein de la République. Une « *mascarade* », jugent les clandestins. De fait, les « *bases fondamentales* » chères aux nationalistes se sont heurtées au refus de l'État de franchir certaines « *lignes rouges* », selon une formule employée par Gérald Darmanin quand il était ministre de l'Intérieur.

La reconnaissance d'un « *peuple corse* » ne figure ainsi pas dans le projet de loi constitutionnelle, qui a été voté par les députés en juin et sera soumis aux sénateurs en octobre. Une réalité juridique s'est imposée : la Constitution décrète que « *la France est une République indivisible* », ce qui exclut la reconnaissance d'un autre peuple que le français. En 1991, le Conseil constitutionnel avait ainsi rejeté la mention à un « *peuple corse* » inscrit dans la loi Joxe modifiant déjà le statut de l'île.

L'instauration de la co-officialité du corse a également été exclue, de même qu'un statut du résident, pour ne pas rompre l'égalité entre les citoyens devant la loi. Les autonomistes et leurs alliés indépendantistes se sont fait une raison, préférant voir dans le projet de loi porté par le gouvernement une avancée significative vers une autonomie souhaitée par une partie des Corses depuis un demi-siècle.

Ce n'est pas l'opinion du FLNC, ni du parti indépendantiste Nazione, lui aussi opposé au texte soumis aux parlementaires. Ce débat entre les deux camps du nationalisme, radicaux minoritaires et modérés majoritaires, devait animer les Journées internationales de Corte. Un rendez-vous organisé par Nazione pour réunir la mouvance indépendantiste samedi 8 et dimanche 9 août dans la ville de Haute-Corse.

Pascal Charrier

Protoxyde d'azote : c'est toxique !

Sa vente est interdite aux moins de 18 ans, pourtant de plus en plus d'ados en respirent pour rigoler. Des adultes aussi s'en servent comme d'une drogue ! Une loi est en préparation pour empêcher cette utilisation dangereuse, dont voici les effets les plus graves.

On peut manquer d'air



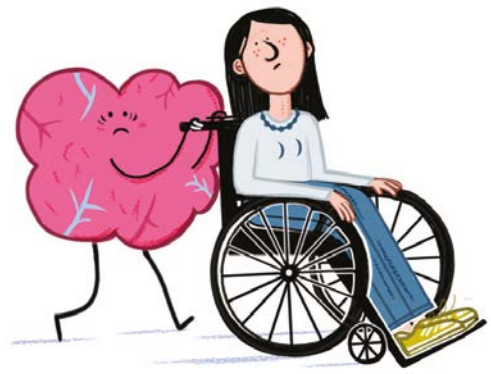
Les personnes qui utilisent ce gaz pour s'amuser le respirent 3 ou 4 minutes, dans un ballon. **Le protoxyde d'azote prend alors la place de l'oxygène** dans l'air inspiré. Si on en respire trop ou dans un espace fermé, cela peut entraîner un risque d'étouffement.

On peut perdre connaissance



Surnommé « gaz hilarant », le protoxyde d'azote provoque des fous rires pendant quelques minutes. **Cet état est souvent suivi de vertiges.** Si la dose est élevée, la personne qui en a consommé peut s'évanouir et se blesser à la tête en chutant.

On peut rester paralysé



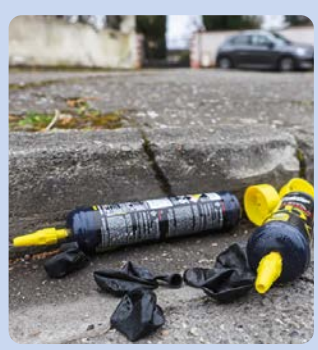
Dans certains cas, le protoxyde d'azote peut **perturber le fonctionnement du cerveau** et causer une faiblesse des muscles, voire une paralysie. Cela veut dire qu'une partie du corps ne fonctionne plus, comme les bras ou les jambes. Et parfois, ça dure toute la vie.



On peut avoir des hallucinations



En modifiant le fonctionnement du cerveau, le protoxyde d'azote peut provoquer **une sensation de panique.** Certaines personnes voient ou entendent des choses irréelles : ce sont des hallucinations. **Même à petite dose, il y a un risque !**



La loi prévoit d'interdire la vente de protoxyde d'azote, sauf à ceux qui l'utilisent pour leur travail (les médecins, par exemple). Plusieurs villes interdisent déjà d'en consommer dans la rue. Cela pourrait être étendu à toute la France.

© Frédéric Scheiber / Hans Lucas / AFP.

Texte : Marie Hirtzberger. Illustrations : © Mélody Denturck. Merci à Rémy Diesnis, médecin urgentiste à Roubaix et membre de Protoside, une association de prévention contre l'intoxication au protoxyde d'azote.

milan
Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com
1jour 1actu



Ultra-populaire en Irlande, le foot gaélique se joue aussi bien avec les mains qu'avec les pieds - © *Pixabay*

Avec les Seagulls, le football gaélique débarque en Charente-Maritime

Arthur Pasquier vient de créer un club de football gaélique à La Rochelle. Mélange de football, de rugby et de basket, ce sport a déjà séduit une trentaine d'adeptes.

LA ROCHELLE - FOOT GAÉLIQUE

La rentrée approche et vous hésitez à vous inscrire dans un club de football, de rugby ou de basket ? Ne choisissez plus et optez pour le football gaélique ! Le plus populaire des sports irlandais - il rassemblerait près de 500.000 licenciés dans l'île d'émeraude - a fait son apparition en Charente-Maritime. Et plus précisément à La Rochelle, où Arthur Pasquier vient de créer le club des Seagulls (« les mouettes », en anglais) : « *J'ai découvert le foot gaélique lors d'un voyage en Irlande en 2019*, confie le jeune homme originaire de la cité aux deux tours. […] *À Lille, où j'habitais à l'époque, j'y ai joué deux saisons. Ça m'a beaucoup plu. À mon retour à La Rochelle, j'ai pensé qu'il y avait quelque chose à faire avec ce sport.* »



Arthur Pasquier est le président-fondateur des Seagulls de La Rochelle - © *Clément Vidal*

> *« Le club est ouvert à tous »*

En effet. Aucune structure n'existait en Charente-Maritime avant la création des Seagulls. « *Le club le plus proche est à Niort (NiortGaels, N.D.L.R.) depuis une quinzaine d'années, il marche plutôt bien* », croit savoir Arthur Pasquier. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la demande était là. Après avoir lancé son projet de club sur les réseaux sociaux et fait marcher le bouche-à-oreille, le Rochelais a déjà su séduire une trentaine de personnes. Hommes, femmes, jeunes, moins jeunes… : « *Le club est ouvert à tous*, précise le président-fondateur de l'association La Rochelle GAA, qui chapeaute le club des Seagulls. *La moitié des personnes qui nous ont rejoints sont des curieux, d'autres ont déjà joué.* » Le club ne devrait pas manquer de joueurs pour constituer une, voire deux équipes : en Irlande, le football gaélique se joue à 15 contre 15 ; en France, davantage à 11 contre 11.

Des buts de football avec des poteaux de rugby

Les règles sont assez simples à comprendre (*). Le football gaélique se pratique avec un ballon, en extérieur, sur un terrain semblable à celui du football ou du rugby. À chaque extrémité, on trouve un but de football surmonté de poteaux de rugby : « *Quand on marque dans le but, ça fait trois points*, précise Arthur Pasquier. *Si on passe le ballon entre les perches, ça ne vaut qu'un point.* » Dans ce sport, qui se joue à la fois à la main et au pied, le hors-jeu n'existe pas. Les passes peuvent donc se faire vers l'avant. Mais uniquement en frappant le ballon avec le pied ou la paume de la main, non en le lançant. « *Tous les quatre pas, il faut faire un dribble* », ajoute le passionné. C'est-à-dire faire rebondir le ballon au sol ou sur un pied. C'est donc au moment des passes et des dribbles que l'adversaire peut tenter de récupérer le ballon. Autre précision importante : contrairement au rugby, les plaquages sont interdits. « *C'est un sport attrayant, facile à jouer une fois que l'on a assimilé les règles* », promet le président des Seagulls.

> *« On court vraiment tout le temps ! »*

Et Arthur Pasquier de poursuivre : « *La difficulté, c'est que ça reste un sport très cardio, on court vraiment tout le temps !* » Les Seagulls ont fait leur premier entraînement à la plaine des jeux Colette-Besson à La Rochelle, jeudi 6 août. À l'avenir, les joueurs se réuniront tous les jeudis de 17h30 à 19 heures à Salles-sur-Mer, où la commune a bien voulu mettre un terrain à leur disposition. « *Les entraînements sont mixtes (trois femmes ont adhéré au club, N.D.L.R.), mais pas les compétitions*, prévient leur président. […] *Dans un premier temps, l'idée est d'ouvrir les entraînements à tous, sans distinction de niveau.* » Pour l'heure donc, l'esprit « loisir » prédomine. Mais à l'avenir, notre Rochelais n'exclut pas de monter une équipe de volontaires pour participer à des compétitions nationales.

D'autant que les premiers tournois de l'année approchent. L'un se disputera à Niort le 25 septembre, un autre à Agen en novembre. Y verra-t-on les Rochelais ? Réponse dans quelques semaines…

Clément Vidal

(*) L'ensemble des règles est disponible sur la page Facebook « La Rochelle Football Gaélique ».

EN BREF

ATHLÉTISME

■ **ÉPANNES (79).** *Les foulées épannaises* organisées par le comité d'animation Épann'Oui, dimanche 13 septembre, course de 5 km (8 €, départ à 9h15) et course de 10 km (12 €, départ à 10h15). Inscription obligatoire sur klikego.com

■ **L'ÎLE-D'ELLE (85).** Run color proposé par le comité des fêtes samedi 12 septembre, circuit adulte de 5 km, départ à 18h et circuit enfant 2 km, départ à 17h, suivi d'une soirée DJ. Adulte 15 €, enfant 6 € (sac, lunettes et T-shirt fournis). Inscription obligatoire sur helloasso.

CYCLISME

■ **MAZERAY.** VTT de 22 à 50 km, un parcours commun de 22 km et 5 boucles techniques ; marche de 6 et 9 km (enfants -8 ans autorisés à vélo), dimanche 6 septembre, départ à partir de 8h du stade. Participation 6 €, -12 ans gratuit. Course de draisiennes de 2 à 5 ans, à 11h30, gratuite, inscription au 06.47.59.52.78. Pot offert, apportez vos gobelets. Organisé par Les p'tits drôles du RPI.

FOOTBALL

■ **ESSOUVERT.** Le FC Essouvert / Loulay étoffe son école de football avec la création d'une catégorie U14-U15 pour la saison 2026-2027, en entente avec le FC de la Soie et le Stade Boisseuillais. Les jeunes nés en 2012 et 2013 peuvent dès à présent s'inscrire. La licence est gratuite. Renseignements auprès de Mathieu Brun au 07.77.93.89.10 ou Antoine Goüello au 06.07.34.24.38.

■ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.** Le Sporting Club Angérien relance ses séances de baby foot destinées aux enfants de 3 à 5 ans. La reprise aura lieu mercredi 9 septembre, de 17h30 à 18h30, au club. Ballon, jeux et découverte du football sont au programme de ces séances adaptées aux tout-petits. Renseignements auprès de Thibaut Oglio au 06.59.38.75.77.

MULTISPORT

■ **ÉCHILLAIS.** Olympiades samedi 19 septembre au terrain de football, organisées à l'occasion des 10 ans de l'association Échillais / Uettingen. Tir à la corde, brouette à l'aveugle, ventre gliss, roulage de bottes de paille, course de garçon de café, course en sac, jeux en bois… Repas du soir entrecôte sur réservation, ambiance DJ. Inscription par équipe au 06.67.74.01.67.

TENNIS

■ **AYTRÉ.** Inscriptions pour la saison 2026-2027 mercredi 2 septembre de 10h à 18h et samedi 4 septembre de 10h à 18h. En présence des coachs. Rens. au 06.74.54.06.69 ou aytretennisclub@yahoo.fr

JEUX ÉTÉ

Grille de M. Malgras	Dialecte de langue d'oïl	Champlain en fut un grand	Gros cordage	Symbole de solidité	Un des premiers papes	Sigle européen	Bruits de feuilles	Une chose qui presse	Excès d' émotivité
L'érable en est le type	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Insecte des mares	→								
Remplit d'effroi	→					Cri / Fleur	→		
Volonté imposée	→			Furoncles / Se soumet	→	↓			
Source discrète	→		Levées / Oubliée	→ ↓				Elément de carrosserie	
Manchons de manivelles	→		↓				Préfixe / Légume	→ ↓	
Prenait des risques	→					Poil / Danse	→ ↓		
Poisson de mer	→				Poste / Cheval	→ ↓			
Système de mesures	→			S'arrêter / Collège	→ ↓				
Grande libellule	→			↓				Cité antique	
Multitude dense	→				Echassier	→		↓	
Buffet à étagères	→								

ACCLAMER
ANNONCEUR
ASTREINTE
BAILLE
CANTABILE
CENTI
CONVENANT
CROISADE
DETERIORE
DINAR
DISCORDE
DISSOUDRE
DUCHESSE
ELEVATEUR
EPARGNER
EQUESTRE
ERIGNE
ESTRAPADE
FACIAL
FAISABLE
FIER
FLOC
GALIPETTE
GIROFLEE
GLANE
GRANDESSE
INTERFERE
LEGENDE
MAREE
NIECE
ONCLE
ORBE
ORIFICE
PECHERIE
PLAINDRE
RIMER
SIGNALISE
SUPPRIMER
VITRIFIER

À découvrir : un mot de 11 lettres

C	E	C	E	I	N	D	I	S	S	O	U	D	R	E
D	A	O	T	I	E	R	O	I	R	E	T	E	D	R
I	A	N	N	O	N	C	E	U	R	N	R	N	S	E
S	E	V	T	C	R	O	I	S	A	D	E	A	L	F
C	R	E	M	A	L	C	C	A	N	G	S	L	E	R
O	F	N	C	T	B	M	I	I	E	R	I	G	N	E
R	A	A	F	A	C	I	A	L	V	A	L	I	V	T
D	I	N	A	R	O	L	L	R	B	N	A	R	I	N
E	S	T	R	A	P	A	D	E	E	D	N	O	T	I
C	A	R	U	E	T	A	V	E	L	E	G	F	R	E
I	B	R	E	M	I	R	P	P	U	S	I	L	I	R
F	L	O	C	R	D	U	C	H	E	S	S	E	F	T
I	E	G	A	L	I	P	E	T	T	E	E	E	I	S
R	E	N	G	R	A	P	E	C	H	E	R	I	E	A
O	N	C	L	E	R	T	S	E	U	Q	E	B	R	O



SOLUTIONS



Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

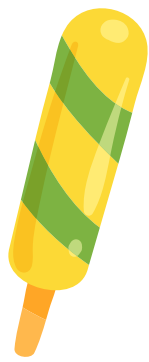
INSECTIVORE





SU DO KU

MOTS CROI SÉES



			1	5	9			8
						5		
		1	4					6
	9	5						7
7	3				5		2	
	8			7				
	7	4						1
		9	6	3				
5	2		8		1	7		9

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2			■							
3				■			■			
4						■				■
5					■					
6		■						■		
7			■							
8				■			■			
9	■									
10									■	

HORIZONTALEMENT

. Minerai d'uranium. 2. Carte. A l'intersection de deux pans de couverture. 3. Côté du navire frappé par le ent. Vis. Ville d'Allemagne. 4. Emétique. Circulent en Roumanie. 5. Sans rien d'autre. Arrête. 6. Rat palmiste. ifflantes. 7. Annonce une spécialité. Jours de courses. 8. Symbole de solidité. Démonstratif. Triboulet l'amusa. . Héroïne d'un poème de Chénier. 10. Licencieux.

VERTICALEMENT

Etendre des branches contre un support. II. Homme à fables. Navigateur espagnol. III. Foyers. Cicatrice l'un os fracturé. IV. Interjection. Pièces de trousseau. Abréviation militaire. V. Famille de peintres niçois. Bien levés, distingués. VI. Pronom. Plantes aux graines aromatiques. VII. Conjonction. Blesse. Moitié d'un pou. VIII. Contestées. Fleuve d'Albanie. IX. Elle ouvre une vacance. X. Plante fourragère. Axe.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Pechblende- 2. As. Arrêter.
3. Lof. Es. Ems.- 4. Ipéca. Lei.
5. Seul. Cesse.- 6. Xérus. Ss
7. Es. Samedis.- 8. Roc. Ci. Roi.
9. Tarentine.- 10. Poisson.

VERTICALEMENT

I. Palisser.- II. Esope. Soto.
III. Feux. Cal.- IV. Ha. Clés. Ri.
V. Braa. Racès.- VI. Les. Cumins.
VII. Et. Lèse. To.- VIII. Nièes. Drin.
IX. Démission.- X. Ers. Essieu.

3	6	7	1	5	9	2	4	8
9	4	8	7	2	6	5	1	3
2	5	1	4	8	3	9	7	6
4	9	5	2	6	8	1	3	7
7	3	6	9	1	5	8	2	4
1	8	2	3	7	4	6	9	5
6	7	4	5	9	2	3	8	1
8	1	9	6	3	7	4	5	2
5	2	3	8	4	1	7	6	9